

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LE CLAIRON

DECEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

VOL. XXXI — No. 51 48

SAINT-HYACINTHE, 17 DECEMBRE 1943

PRIX: 5 cents

Grande assemblée de l'Aide au Soldat

Un groupe de citoyens distingués réuni au Club Maskoutain, pose les bases d'un important organisme.

Mercredi soir, le 15 à 8 1/2 heures, avait lieu, dans les salons du Club Maskoutain, une assemblée groupant les représentants de toutes les Associations de l'Aide aux Soldats. L'assemblée était présidée par M. B. X.C. Bailey, président du Comité des citoyens de St-Hyacinthe des Oeuvres de Guerre Enregistrées.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: Me T. A. Fontaine, député fédéral, M. Maurice Lazard, président d'honneur du Comité des citoyens de l'Aide aux Soldats, B.X.C. Bailey, président actif, J. Albert Bois, 2e vice-président, J. A. Bail, secrétaire-trésorier, Victor Sylvestre, directeur, Camille Mercure directeur, J. E. Deschênes, secrétaire, J. A. Jarret, directeur, J. W. McDonald, directeur. Notre comité des finances de guerre était représenté par René Desjardins, Gustave Dérome, Domina Fortin, Bernard Cossette, Aurèle Morin et Victor Chabot, J.-Marie Bousquet. On remarquait également le Capitaine A. P. Musgrave, commandant de l'Ecole Navale des Signaleurs, le Lieutenant Fortier, assistant de M. R. C. Lazard, officier des relations extérieures de l'Ecole. La Croix Rouge était représentée par Mme Dr Philie, Mme Camille Lapierre, Mmes Fabienne Chalifoux et Renée Lussier. Le Comité des Dames auxiliaires du régiment de St-Hyacinthe était représenté par Mmes Robert Hamel, Roland Pothier et R. G. Davidson, la W. V. R. C. par Mmes Marguerite Marin, capitaine-commandant et Irène Lussier, capitaine-adjutant, Mme Eugène Lemoine et Mlle Cécilia Nadeau, le C.P.C., par M. J. P.

FEU M. ELZEAR ST-ONGE

Un citoyen bien connu de notre ville qui disparaît.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Elzéar St-Onge, époux de feu Alice Choquette, qui est décédé dans notre ville, vendredi dernier le 3 décembre, à l'âge de 59 ans. Le défunt était un fonctionnaire du gouvernement provincial, étant employé aux bureaux de la voirie, en cette ville.

Il laisse dans le deuil trois fils, Guy, de St-Paul d'Abbotsford; Laurent, de St-Hyacinthe, un ancien employé du "Clairon", et Yvon, de Sorel. Lui survivent également une sœur, Mme Albert Richard (Dolores), de cette ville, et un frère, Rodrigue, de Montréal.

La dépouille mortelle a été exposée aux salons mortuaires de la maison René-J. Mongeau, 1105 boul. Girouard, et les impositions funéraires ont eu lieu lundi le 6 décembre, en l'église cathédrale de St-Hyacinthe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le service a été chanté par M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, avec M. l'abbé Bernard Fontaine et un prêtre du Séminaire comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la Cathédrale. Les funérailles étaient sous la direction de M. René-J. Mongeau.

"Le Clairon" prie M. Laurent St-Onge et toute la famille d'accepter l'expression de ses sincères sympathies.

FEU M. OLIVIER PICHE

Un citoyen bien connu de notre ville, M. Olivier Piché, de la rue St-Michel, est décédé à l'Hôtel-Dieu samedi soir dernier, le 11 décembre après une brève maladie. Il était âgé de 82 ans et demi.

Il laisse deux filles, Mme Georges Dufresne (Alice), de St-Hyacinthe, et Mme Hector Trahan (Nora), de Montréal; deux fils, Omer, de St-Hyacinthe, et Raoul Piché, géolier de la prison de St-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 14 décembre en l'église paroissiale du Christ-Roi. La levée du corps a été faite par M. le curé Maurice Godbout, de Farnham, et le service a été chanté par M. le curé Alphonse Girard, de la paroisse du Christ-Roi, assisté de MM. les abbés Paul-Hus et Benoit comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Goyette, Cormier, Archambault, Chabot, Sylvestre et Gauthier.

Durant le service, la chorale de la paroisse a rendu un programme de chant approprié à la circonstance. Dans l'assistance, on remarquait les membres et les amis de la famille, ainsi que plusieurs personnes de Montréal et d'autres endroits. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la ville.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison René-J. Mongeau. "Le Clairon" prie la famille d'accepter l'expression de ses sincères sympathies.

LA CAMPAGNE DU TIMBRE DE NOEL

St-Hyacinthe a dépassé son objectif avec \$424 au lieu de \$353.

La campagne du timbre de Noël se poursuit activement dans toute la province, vingt-neuf ligues faisant appel à la générosité du public en faveur des oeuvres antituberculeuses.

D'après un rapport officiel qui vient de nous être transmis, nous voyons que St-Hyacinthe, ce qui est tout à son honneur, a largement dépassé son objectif. En effet, les recettes sont à l'heure actuelle de \$424.08 au lieu de \$353.52.

On voudrait bien tenir compte qu'il s'agit d'un premier rapport et que la campagne se poursuit activement dans toutes les villes de la province.

FEU MME FRANCOIS LEGARE

A St-Hyacinthe, le 15 décembre, est décédée Mme Vve François Legaré, née Eliza Pelletier, à l'âge de 68 ans et 9 mois. Elle demeurait au no. 2397 Lafontaine.

Elle laisse quatre filles, Mme René Péloquin (Jeannette), de cette ville; Mme Maurice Dupré (Simone), aussi de St-Hyacinthe; Annette et Graziella, de St-Hyacinthe; ses fils, François, Roméo et Augustin, tous de Montréal; Hervé, de Sorel, Raoul et Ovide, de l'Ontario; trois sœurs, Mme Pierre Laplante (Louisa), de Montréal; Rose-Anna et Céline, de Springfield, Mass.; un frère, Joseph, de Candia, N.H.

La défunte était la tante du R. Frère Alfred Laplante, de l'Ordre de St-Joseph, à Montréal, et du R. Père Antonio Pelletier, S.J. à Sudbury, Ont.

Les funérailles auront lieu samedi matin le 18 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction de la maison René-J. Mongeau, de cette ville.



Un important jugement en Cour du Magistrat

Les défendeurs n'avaient aucune obligation envers le demandeur, déclare le juge Marin dans la cause d'Israël Ranger vs Wellie Désilets et al. — Cause renvoyée avec dépens.

M. le magistrat de district E-mille Marin, siégeant en cour de Magistrat du District de St-Hyacinthe, vient de rendre une décision aussi intéressante qu'importante, surtout pour les propriétaires de garages, stations de service et autres édifices publics.

Ce jugement a été rendu dans la cause d'Israël Ranger, demandeur, vs Wellie Désilets et al., défendeurs. Les notes du savant magistrat donnent un aperçu fidèle de la cause. Aussi nous bornons-nous à les reproduire ici, avec le jugement qui en est la conclusion. Les défendeurs étaient représentés par Me T.-A. Fontaine, C.R., M.P. Voici:

"L'article 1053 C. C. dit que toute personne capable de discerner le bien du mal est responsable du dommage causé par sa faute à autrui, soit par son fait, imprudence, négligence ou inhabileté.

"Ainsi pour être responsable de dommages il faut donc faire quelque chose, faire une faute causant des dommages, soit que ce soit par son fait; soit que ce soit par imprudence ou par négligence ou inhabileté. C'est l'article invoqué par l'action telle que rédigée; l'article 1054 rend aussi responsable des faits de l'employé.

"La preuve établit que vers sept heures moins le quart P.M.

INCENDIE DANS UNE MANUFACTURE DE JOUETS

Au Dépt. "J" de la compagnie des Orgues O. Jacques, rue St-Simon. — Les arroseurs automatiques ont raison des flammes.

A 1 h. 25 de l'après-midi, mercredi, un incendie s'est déclaré au Département "J" de la compagnie des Orgues O. Jacques, département qui la compagnie exploite au no. 335 de la rue St-Simon, pour la fabrication de jouets.

Le feu aurait été causé par l'explosion d'une fournaise, avec le résultat que les flammes se communiquèrent à des éclats de bois sur le plancher et atteignirent rapidement au second étage de la bâtisse.

Heureusement, la bâtisse possède un système d'arroseurs automatiques qui se mit aussitôt en branle, de sorte que les flammes furent promptement étouffées par l'eau.

Néanmoins, l'alarme avait été donnée, mais lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, sous la direction du chef Adrien Malo, le feu était pratiquement éteint.

Les pertes dans cet incendie ont surtout été causées par l'eau.

UN CITOYEN VICTIME D'UN VOL AUDACIEUX

Il est soulagé d'une somme de \$170.00 au cours de la nuit par trois jeunes gens que la police arrête le lendemain.

Trois jeunes gens de notre ville sont actuellement détenus au poste de police pour vol d'argent sur la personne. Ils ont nom Roger Martel, 23 ans; Roland Morin, 19 ans, et Louis Labrecque, 22 ans.

Il appert que dans la nuit du 14 au 15, c'est-à-dire dans la nuit de mardi à mercredi, les jeunes gens se trouvaient dans un restaurant de la ville lorsqu'ils virent un citoyen dans les cinquante dollars, produire un épais rouleau d'argent. Ils auraient alors décidé de le voler, l'auraient suivi à sa sortie du restaurant et l'auraient finalement soulagé de son argent, soit une somme de \$170.

Le lendemain, le citoyen s'empressa de porter plainte au poste de police et quelque temps après, les trois jeunes gens étaient mis en état d'arrestation par les constables Elphège Beauparlant et Roland Comtois, qui les conduisirent au poste. Questionnés par la police, les jeunes gens avouèrent leur culpabilité, de sorte que leur procès suivra son cours devant les tribunaux.

Les dimanches étaient si rares à Londres, pour Noël que les bouciers durent tirer au sort comment distribuer les 1,400 oiseaux qu'ils avaient à vendre à leurs clients.

Filiale de l'A.F.P. à Saint-Hyacinthe

Elle est constituée par les fonctionnaires provinciaux de la ville et de la région. — Le Dr Marc Bergeron président. — Les autres officiers.

L'Association des Fonctionnaires de la province tenait mercredi soir, le 15 courant, dans les salles de la Société Philharmonique, à Saint-Hyacinthe, une assemblée de tous les fonctionnaires provinciaux de la région dans le but de constituer une filiale dont le siège social serait à Saint-Hyacinthe même.

A cette fin, MM. Jacques Archambault, M. D., H. Emery Lalonde, Jean-B. Carboneau et J.-A. Lefebvre, de Montréal, respectivement président et directeurs de l'A.F.P. s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été faite d'être présents à cette première assemblée.

M. Amédée Lacroix introduisit à l'assemblée M. le notaire Jodoin, président de la Société Philharmonique qui souhaita la bienvenue au nom de cette populaire association aux fonctionnaires présents, et rappela que la Société Philharmonique est heureuse d'aider la filiale naissante de l'A. F. P.

M. le Dr Archambault nous entretint, ensuite, pendant près d'une heure sur le travail accompli par l'A. F. P. Nous lui devons la Commission du Service Civil, des amendements importants apportés à la loi des pensions: le paiement de la pension, dans le cas des femmes, à 60 au lieu de 65; le boni de vie chère. De plus, l'A.F.P. est à obtenir aux fonctionnaires, un bureau de la Commission du Service Civil à Montréal; le droit à un subalterne de succéder à son chef; la révision du boni; une assurance gratuite de \$100; à tous les fonctionnaires; des avantages égaux aux autres fonctionnaires pour les employés du service de la taxe de vente; une pension de retraite minimum de \$54; une contribution maximum au fonds de pension de pas plus de 35 ans; etc.

L'A.F.P. a également une assurance mutuelle permettant au fonctionnaire, sur paiement d'une somme annuelle de \$2, de recevoir, à son décès, un montant de \$150. Une assurance semblable pour l'épouse du fonctionnaire.

Comme la région de Saint-Hyacinthe compte déjà plus de 130 membres, permission est accordée par M. le président de l'association.

Après une courte allocution du nouveau président, M. le Dr Bergeron l'assemblée a été levée. Étaient présents: MM. Jacques Archambault, M. D., Wilfrid Garripy, J. H. Lefebvre, J. B. Borduas, Adrien Ringuet, H. Emery Lalonde, J.-B. Carboneau, Gaëtan Bruneau, Rémi Guertin, Victor Morin, Roland Brodeur, Azellus Pelland, P. E. Bégin, Georges Bélanger, Maurice Blanchette, Gérard Durand, Eugène Boucher, Antoine Côté, Amédée Lacroix, Rodolphe Benoit, Eugène Pion, Ovide Pion, Antoine St-Roch, Jean Nichols, Albani Nichols, Armand Robert, Marc Bergeron, M. D., H. Sanson, M. D., J. Adélar Morin, J.-A. Fortin, M. D., Orient Bouvier et E. R. Marcotte. Mlles: Geneviève Herbet, Magdeleine Thibault, Francoise Jutic, Parmelia Paquette, Cécile Dubé, Armande Nichols, Cécile Dubois, Marthe Langeau, Alice Girard, Fernande Turcotte.

Une fillette perd la vie mercredi dans un tragique accident

Jacqueline St-Jean, 11 ans, est heurtée par un camion du camp naval, comme elle traversait la rue en courant, et la mort est instantanée. — Verdict de mort accidentelle en Cour du Coroner.

Une fillette de 11 ans, Jacqueline St-Jean, enfant de M. et Mme Antonio St-Jean (Yvonne Roy), 2645 Notre-Dame, a trouvé la mort de façon tragique à 5 h. 42 de l'après-midi, mercredi, dans un affreux accident.

Cet accident est arrivé à l'angle des rues Dessaulles et Desautels. La fillette, Jacqueline, en compagnie de sa petite sœur, cherchait sur le côté sud-est de la rue Dessaulles, à un moment donné, elle décida de traverser la rue et s'avança sur la chaussée, cependant que sa petite sœur, Jeannine, âgée de 9 ans, restait sur le trottoir.

La petite Jacqueline passa en avant d'un camion du journal "Le Clairon" conduit par M. Albani Beaunoyer, lequel stoppa immédiatement en voyant la fillette s'élaner dans la rue. Malheureusement, celle-ci n'avait pas vu un autre camion en mouvement, un camion du camp naval, conduit par Fernand Pennelle, qui avait avec lui sur le siège d'avant, Alcide Auger.

D'après les témoignages entendus à l'enquête subséquente, ce camion allait à une vitesse modérée. Mais il arriva qu'à un moment donné, la fillette se trouva devant le camion qui la heurta et elle roula sous le lourd véhicule.

Le camion de la marine stoppa aussitôt et ses occupants se précipitèrent au secours de la fillette de même que M. Albani Beaunoyer le chauffeur de l'autre camion arrêté au moment de l'accident. On sortit la fillette de sa terrible position, cependant qu'on mandait une ambulance et que M. Pennelle appelait un médecin du camp naval. Celui-ci arriva promptement sur les lieux et ne put que constater la mort.

Les constables O. Tarte et E. Beauparlant, de la police municipale, dépêchés sur les lieux par le chef de police Adrien Malo, firent les constatations d'usage et procédèrent aussitôt à une enquête sommaire. Le corps de la malheureuse petite victime a été ensuite transportée à la morgue de la maison René-J. Mongeau.

Hier matin, une enquête du coroner a été tenue au poste de police sous la présidence du Dr J.L.H. Pagé, alors qu'un verdict de mort accidentelle a été rendu après interrogatoire des divers témoins de l'accident.

Outre son père et sa mère, M. et Mme Antonio St-Jean, la petite victime laisse un frère, Léopold, et trois sœurs, Jeannine, Suzanne et Lisa.

Formation d'un syndicat de nos marchands

On jette les bases d'une nouvelle association professionnelle. — Invitation à tous les marchands.

Un groupe de marchands de notre ville se réunissent, mardi dernier dans le but d'étudier les possibilités de se former en Syndicat.

L'issue de l'assemblée, plusieurs marchands signèrent leur adhésion à ce mouvement professionnel qui fut immédiatement formé sous le nom de: "Syndicat des Marchands de Saint-Hyacinthe".

Une telle union professionnelle semble pour les marchands, le plus efficace moyen de protéger leurs intérêts en face de toutes les difficultés que la guerre apporte au commerce.

Tous les marchands de notre ville sont donc invités de se joindre à leur Syndicat qui promet d'être un organe d'entente entre les patrons et de justice auprès des employés.

Les assemblées générales auront lieu le deuxième mardi de chaque mois et la prochaine réunion est fixée au 11 janvier 1944. Qu'on se le dise.

LA CROIX-ROUGE

Les Bureaux de la Croix-Rouge à l'Hôtel de Ville seront fermés du 22 décembre 1943 au 9 janvier 1944 inclusivement.

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. Fondé en 1912

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No. 435, 14ième Avenue, par L'IMPRIMERIE YAMASKA.

Téléphones: Rédaction: 498 - Administration: 143 GUSTAVE MORIN, N.-H. PARADIS, directeur-gérant, secrétaire et contremaître P.-N. FUGERE, rédacteur en chef. AMEDEVÉ GAUDREAU, rédacteur sportif.

Prix de l'abonnement: \$1.50 par année. En vente chez tous les dépositaires de journaux.

SAINT-HYACINTHE, 10 DÉCEMBRE 1936

Le gouvern. Godbout attaque de front la dictature économique des trusts

L'honorable Adélard Godbout, en annonçant récemment la décision de son gouvernement d'exproprier la Montreal Light Heat & Power, exposa en une dizaine de mots le grand principe d'équité qui le guide dans cette vaste réforme économique. "Remettre au peuple les ressources naturelles de la province de Québec", ce principe est si bien conforme au bon sens et à la justice que les adversaires du projet Godbout ne l'ont pas attaqué et qu'ils n'osent même pas le discuter. Toutes leurs objections portent et porteront sur des questions secondaires, mais elles laissent intact, inattaquable, le principe dont s'inspire M. Godbout et qui veut que les ressources naturelles de notre province, qui appartiennent au peuple, soient exploitées en premier pour son bénéfice.

Dans le cas présent, il s'agit de nos ressources hydro-électriques, de la puissance productrice de nos cours d'eau. La province de Québec, à cet égard est la mieux pourvue de toutes les provinces du Canada. Il y a même, dans tout l'univers, peu de contrées qui possèdent une abondance et une diversité comparables. Toutes nos rivières et nos chutes ne sont pas encore exploitées et cependant nous produisons assez d'électricité pour en vendre. Cependant, un trop grand nombre de nos compagnies ne bénéficient pas encore des avantages de l'électrification et celles où se fait la distribution de l'électricité paient trop cher pour ce service.



Discours de l'honorable Monsieur Hamel en marge de l'étalement de la Montreal Light, Heat & Power Cons.

L'honorable Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, a répudié avec énergie, récemment, dans un discours prononcé au Palais Montcalm, au cours d'un ralliement libéral, une accusation de l'honorable Maurice Duplessis et affirmé que l'étalement projeté de la Montreal Light, Heat & Power n'est en aucune manière une mesure électorale. "Lorsque nous irons au peuple pour faire renouveler notre mandat", a-t-il déclaré au applaudissement de l'assistance, "la Montreal Light, Heat & Power sera une entreprise d'Etat".

rio, chargeait une commission de trois membres d'étudier les conditions de la houille blanche dans la province et spécialement, la municipalisation de l'électricité et la réduction des taux. Cette commission se composait de l'honorable Ernest Lapointe, de regrettable mémoire, de Monsieur Augustin Frigon et de Monsieur MacDonald. Leur rapport, dont il cita quelques extraits, contient, affirma Monsieur Hamel, "l'énoncé formel des principes qui ont amené la création de la Régie des services publics et qui nous justifient maintenant, devant les révélations faites, de nationaliser la Montreal Power".

Ce rapport, ajouta Monsieur Hamel, c'est la doctrine formulée par le grand Canadien que fut Ernest Lapointe; c'est la doctrine adoptée par le parti libéral et qui suivra dans le domaine hydroélectrique sans défaillance, sans compromission avec les puissances d'argent, mais aussi avec mesure et jugement. Le ministre soutint que la Montreal Power, comme l'a révélé l'enquête faite à Montréal, "n'a pas répondu de façon intelligible aux xordonnances des organismes de contrôle créés par les gouvernements depuis 1934 et qui l'invitaient à fournir un mémoire détaillé sur les biens réellement engagés dans l'entreprise, sur les dépenses et l'établissement des tarifs. Depuis cette même date, continua Monsieur Hamel, ce monopole n'a accordé aucune réduction dans les tarifs applicables à la consommation domestique qui comporte la grande majorité de ses abonnés".

Le ministre affirma que la compagnie "n'a pas suivi l'initiative prise par d'autres compagnies importantes de la province, qui ont accordé à leurs clients des réductions appréciables". C'est ainsi, dit-il, qu'au 1er novembre 1935 les tarifs applicables à la consommation domestique dans la ville de Montréal sont même plus élevés que dans plusieurs villes du Québec où la population et, par conséquent, le marché sont dix fois même cent fois inférieurs à ceux de Montréal.

"Il faut ajouter à cela, poursuivit aussi Monsieur Hamel, les transactions financières mises à jour par les conclusions de l'enquête de la Régie, à l'effet que le capital de la compagnie comporte une inflation d'eau de 40 millions de dollars. Il est à espérer que l'intervention actuelle du gouvernement Godbout envers la Montreal Power sera interprétée comme une répétition du salutaire avertissement que donnait le rapport de la Commission Lapointe-Frigon-MacDonald."

Le ministre nota, en généralisant son exposé, que le coût de l'électricité pour fins domestiques, commerciales ou celles de la petite industrie, est sensiblement plus élevé dans le Québec que dans l'Ontario, cette proportion atteignant 50 pour cent, 75 pour cent et même 100 pour cent, suivant les villes comparées et les quantités d'énergie utilisées.

Plus loin, Monsieur Hamel déclara qu'une hydro provinciale "faciliterait de beaucoup la réalisation d'un vaste programme d'électrification rurale actuellement sous considération et pour lequel nous donnerons bientôt plus de précisions. C'est l'intention bien arrêtée du gouvernement actuel de promouvoir l'électrification rurale dès que les exigences de la guerre cessent de restreindre l'utilisation du matériel requis. "La nationalisation de la Montreal Power et la création d'une hydro faciliteront l'intervention du gouvernement dans ce domaine de l'électrification rurale. Et le ministre ajouta: "Nous serons prêts à collaborer avec les compagnies privées qui nous offriront leur concours et nous suppléerons à l'indifférence de celles qui ne se sont intéressées".

Monsieur Hamel répudia, alors, l'accusation que la nationalisation de la Montreal Power est "une mesure électorale". Il affirma que les "pochinelles et les marionnettes" ce sont ceux qui rendent trois ans, ont administré la province avec tous ceux qui prirent leur signature, ont changé de gamme avec tous ceux qui vivent de privilèges". Il reprocha à Monsieur Duplessis d'avoir dit qu'il y a trop d'eau dans la province, "alors que nous avons besoin de toutes nos ressources pour comprendre les difficultés de l'heure. Cette trouvaille, dit-il, est surprenante de la part d'un homme qui "n'a pas d'objection à l'eau qui se trouve dans les capitaux des compagnies". Enfin, Monsieur Hamel reprocha à Monsieur Duplessis d'avoir construit dans le Témiscamingue une centrale pour faire concurrence aux mouches à feu et non à ses amis de la haute finance, et d'avoir saboté, ainsi l'entreprise étatisée. "L'homme, dit-il, n'était pas encore né, rampant devant certains financiers accommodants, qui lui permettraient de s'appeler "le plus grand premier ministre de la Confédération".

Monsieur Hamel termina en disant que le parti libéral "est au service d'un peuple que des siècles de traditions attachent au pays".

Les Dubary en bas de coton...

Le succès du film "Dubary Was a Lady" suivant celui de la pièce de théâtre, me fait souvenir qu'avant la guerre, un journal avait demandé à ses lecteurs qu'elles étaient les dix femmes les plus célèbres du XIXe siècle. D'après le classement obtenu, sur ces dix noms, huit s'élevaient à l'honneur de femmes de lettres. Cela prouve jusqu'à quel point nos sommes envahis par le bas-bleuisme. Et l'on parle de la décadence de nos mœurs! De tout temps, les femmes illustres ont été des courtisanes ou de grandes amoureuses. Et de toutes celles dont l'histoire a retenu le nom, il n'en est pas une — Jeanne d'Arc exceptée — qui n'ait dû sa célébrité à l'éclat ou au nombre de ses aventures.

De Frédéric II à Goebbels

Quand les affaires vont mal, quand la situation militaire ou politique prend mauvais tournure et que le moral décline, on a pris l'habitude, en Allemagne, depuis l'hiver 1941, de sortir Frédéric II. L'Allemagne, disait Goebbels pendant la première offensive russe, traverse une nouvelle période "frédéricienne" et l'on projetait sur l'écran un film destiné à montrer que Frédéric n'avait jamais été plus grand que dans la défaite.

Le rapprochement est encore plus poussé dans cette allocation de Radio-Berlin où après avoir mis Bismarck sur un plan voisin de Frédéric II, on donne un piedestal au parti nazi et à Hitler. "L'esprit de la Prusse a trouvé son achèvement dans le national-socialisme et dans le Grand Reich allemand. Ce que Hitler a dit en 1939 reste vrai: "Aujourd'hui vous voyez devant vous une Allemagne fédérative".

Régie des salaires en temps de guerre

Nouvel arrêté ministériel afin de stabiliser la structure des salaires et de maintenir la stabilité des prix. Le ministre fédéral du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell, a fait la déclaration suivante au sujet de son arrêté: "L'arrêté en conseil C.P. 9384, qui a abrogé l'Arrêté (C.P. 5963) réglant les salaires en temps de guerre et qui substituant ce qui sera dorénavant connu sous le nom de l'Arrêté de 1943 réglant les salaires en temps de guerre, a été signé aujourd'hui même. Il est déclaré de cet arrêté est: (a) de pourvoir à l'établissement de taux de salaires inégaux, l'indemnité de vie chère payable du fait de la hausse du coût de la vie; (b) de stabiliser la structure des salaires ainsi établie au Canada de façon à maintenir la stabilité des prix et prévenir la hausse du coût général de la vie; (c) de créer le mécanisme nécessaire à la rectification méthodique de toutes les anomalies ou injustices flagrantes dans le taux de salaire ainsi établis, dans la mesure permise par le principe essentiel du maintien de la stabilité des prix.

NOTES ET COMMENTAIRES

La première guerre mondiale, qui commença le 28 juillet 1914, lorsque l'Autriche attaquait la Serbie et qui se poursuivit pendant 1,566 jours jusqu'à l'armistice du 11 novembre 1918, causa le mort de 10 à 13 millions de personnes, soit par les privations et la maladie. De plus, elle coûta quelque chose comme \$275 milliards de dollars et sema les germes de la seconde guerre mondiale. Cette dernière en était rendue, le 16 décembre, à son 1,566ième jour de durée, et elle commença depuis le 1er septembre 1939, lorsque l'Allemagne envahit la Pologne.

BOURSES D'ETUDE AUX JEUNES AGRICULTEURS

Une belle initiative du ministère provincial de l'Agriculture. — Soixante boursiers. Le ministère provincial de l'Agriculture que dirige l'honorable A. Godbout, a accordé encore cette année des bourses d'étude aux membres les plus méritants des cercles de jeunes Agriculteurs qui désirent suivre un cours moyen dans une Ecole d'Agriculture de la province. La liste des nouveaux boursiers vient de nous être remise par M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture. Elle comprend une soixantaine de noms parmi lesquels on relève ceux de quatre jeunes filles qui suivront des cours d'arts ménagers ou culinaires.

Ces bourses ont une durée d'un an et sont le lauréat provincial du Mérite Agricole juvénile s'en voit décerner une de deux ans. Le concours préliminaire de chaque cercle pour l'obtention de ces récompenses est jugé par l'agronome local et le propagandiste de la division des jeunes et comporte les cinq conditions suivantes: a) séances d'étude; b) participation à une production végétale ou animale; c) comptabilité agricole du sujet; d) rapport écrit complet des activités de l'année; e) personnalité.

VOULEZ-VOUS SUIVRE L'ETOILE DU 20e SIECLE!

Cette étoile scintillera le 20 décembre à 8 heures, et conduira, non pas à l'humble crèche de Bethléem mais au somptueux salon de l'Hôtel Saint-Charles. C'est à l'heure prochaine, nous nous réunirons à la Maison des Oeuvres (vers 8.15 heures) et là, des taxis seront mis gratuitement à votre disposition pour vous conduire à l'assemblée générale jéciste qui se tiendra au salon des Mesdames. Ce programme promet une riche semence de beau, de vrai et de bien: jugez vous-mêmes. Mlle Clarisse Fontaine, notre artiste invitée, saura vous charmer en interprétant de sa belle voix de soprano des pièces choisies. Mlle Louise Poirier, vous révélera avec grâce et distinction un morceau de circonstance. Mlle Marie-Laure Ménard G.M., vous intéressera dans une causerie intime sur les fêtes chrétiennes. Un R.S.V.P. dirigé par Mlle Jeannine Fontaine, vous tiendra en éveil par ses questions brûlantes.

SOUVENIRS DU PASSE CE QUE PUBLIAIT LE CLAIRON EN 1916

NOVEMBRE le 24. — Un nommé Napoléon Martel, pensionnaire de la métairie St-Joseph, au Village La Providence, a été trouvé mort sous les roues d'un wagon bagages se trouvant sur un voie d'évitement par deux jeunes enfants qui étaient à prendre leurs ébats en face de l'église anglicane. Il était âgé de 68 ans et célibataire. — M. P. J. A. Cadorette, fils de Michel Cadorette, industriel de cette ville, vient d'obtenir une importante position dans le bureau de M. L. G. Desautels & Cie, banquiers et agents de change à Montréal. — Naissances: Nov. 19, Georges-William, fils de Napoléon Pelletier et de Délima Bélair. — Nov. 19, Marie-Gabrielle-Germaine-Benjaminne, fille de Esdras Gendron et Laura Tétreault. — Nov. 20, Marie-Marthe-Jeanne fille de Napoléon Larocque et Valérie Millette. — MARIAGES: Nov. 20, Entre Ulrich Barré et Rosa Caouette. — Nov. 21, Entre Deudonné Gendron et Délima Ethier. — DECES: Nov. 18, Cyrille Gagné, veuf d'Angèle Aubuchon, 80 ans. — Nov. 30, Philias, fils de Louis Bernard et d'Amélie L'Abbé, 4 jours. — NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — Naissances: Nov. 19, Marie-Anita, fille d'Herménégilde Gauthier et de Virginie Bérard. — Naissances: Nov. 20, Entre Edouard-Lorraine, fille de Ferdinand Normand et de Palméma Chartier. — DECES: Nov. 21, Napoléon Martel, 68 ans. — Naissances: Nov. 19, Georges-William, fils de Napoléon Pelletier et de Délima Bélair. — Nov. 19, Marie-Gabrielle-Germaine-Benjaminne, fille de Esdras Gendron et Laura Tétreault. — Nov. 20, Marie-Marthe-Jeanne fille de Napoléon Larocque et Valérie Millette. — MARIAGES: Nov. 20, Entre Ulrich Barré et Rosa Caouette. — Nov. 21, Entre Deudonné Gendron et Délima Ethier. — DECES: Nov. 18, Cyrille Gagné, veuf d'Angèle Aubuchon, 80 ans. — Nov. 30, Philias, fils de Louis Bernard et d'Amélie L'Abbé, 4 jours. — NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — Naissances: Nov. 19, Marie-Anita, fille d'Herménégilde Gauthier et de Virginie Bérard. — Naissances: Nov. 20, Entre Edouard-Lorraine, fille de Ferdinand Normand et de Palméma Chartier. — DECES: Nov. 21, Napoléon Martel, 68 ans. — Naissances: Nov. 19, Marie-Anita, fille d'Herménégilde Gauthier et de Virginie Bérard. — Naissances: Nov. 20, Entre Edouard-Lorraine, fille de Ferdinand Normand et de Palméma Chartier. — DECES: Nov. 21, Napoléon Martel, 68 ans.

UN SUBSIDE DEMANDE PAR SAINT-HILAIRE

Plusieurs boursiers reçus par l'hon. M. Bouchard à Montréal. Une délégation de la municipalité de St-Hilaire a rendu visite à l'hon. T. Damien Bouchard, ministre de la Voirie dans le cabinet Godbout, aux bureaux du gouvernement provincial à Montréal, lundi dernier. La délégation a demandé que le gouvernement provincial accorde un subside à la municipalité de St-Hilaire pour compenser la perte de taxes occasionnée par l'établissement d'une raffinerie de betterave à sucre en cet endroit.

BOURSES D'ETUDE AUX JEUNES AGRICULTEURS

Une belle initiative du ministère provincial de l'Agriculture. — Soixante boursiers. Le ministère provincial de l'Agriculture que dirige l'honorable A. Godbout, a accordé encore cette année des bourses d'étude aux membres les plus méritants des cercles de jeunes Agriculteurs qui désirent suivre un cours moyen dans une Ecole d'Agriculture de la province. La liste des nouveaux boursiers vient de nous être remise par M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture. Elle comprend une soixantaine de noms parmi lesquels on relève ceux de quatre jeunes filles qui suivront des cours d'arts ménagers ou culinaires.

Ces bourses ont une durée d'un an et sont le lauréat provincial du Mérite Agricole juvénile s'en voit décerner une de deux ans. Le concours préliminaire de chaque cercle pour l'obtention de ces récompenses est jugé par l'agronome local et le propagandiste de la division des jeunes et comporte les cinq conditions suivantes: a) séances d'étude; b) participation à une production végétale ou animale; c) comptabilité agricole du sujet; d) rapport écrit complet des activités de l'année; e) personnalité.

VOULEZ-VOUS SUIVRE L'ETOILE DU 20e SIECLE!

Vous vous fiez à sa qualité... BUVEZ Coca-Cola GLACE. L'Alliance catholique des professeurs, réunie à Montréal au début de la semaine, a adopté à l'unanimité une résolution de la Fédération des instituteurs et institutrices des cités et villes de la province de Québec, fixant à \$1 de l'heure le prix de tout cours privé donné par ces instituteurs. Cette résolution sera prise en considération par la Commission des écoles catholiques de Montréal lors de sa prochaine séance, le 20 décembre.

Achetons de préférence les articles de chez nous

Une invitation de la Société St-Jean-Baptiste à notre population.— Le cachet français.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe invite ceux qui enverront des cartes de souhaits ou offriront des cadeaux, à l'occasion des fêtes, à encourager de préférence les articles de "chez-nous".

Un rayon de soleil venant de St-Pie

Echos d'un savoureux procès devant l'Hon. juge Duranleau, en Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe. — Les suites d'une séance au conseil municipal.

Une dispute entre deux braves citoyens de St-Pie de Bagot a été réglée à la façon du bon roi Salomon par un jugement rendu samedi dernier en Cour Supérieure de St-Hyacinthe.

Le C.D.C. prendra congé pour les fêtes

Mais les mesures nécessaires sont prises afin de parer à toute éventualité. — Un avis aux chefs

Mardi soir dernier avait lieu une réunion régulière des membres du C.D.C. (Corps de Défense Civile) au Manège Militaire.

Anniversaire de l'arrivée de nos soldats outremer

C'est le 17 décembre 1939 que le premier contingent de Canadiens débarqua en Grande-Bretagne. — Pertes minimales comparativement à la première Grande Guerre.

Le 17 décembre 1939, trois mois après la déclaration de guerre, le premier contingent de soldats canadiens débarqua en Grande-Bretagne.

Quand on se souvient que notre armée permanente d'avant-guerre ne comptait que 4,500 hommes (dont 200 officiers et soldats pour la garnison de Montréal), quand on se rappelle les défilés de recrues sans uniformes de l'automne 1939 on pourrait s'étonner de ce que le Canada ait pu envoyer 25,000 volontaires outre-mer dès les premiers mois de la guerre.

Durant la bataille de France, un contingent de Canadiens débarqua en Europe mais dut se rembarquer presque aussitôt, sans avoir pu livrer combat.

Après avoir défendu un secteur important des Iles britanniques au temps où la conquête de ce bastion aurait indubitablement donné la victoire à l'Allemagne, l'Armée canadienne fut la première à attaquer le continent européen lors du coup de main sur

riel et de l'entraînement que ses hommes ont reçu. Jamais soldats aussi habiles ni aussi bien armés n'ont marché au combat. Le Canada n'est pas un pays militariste, certes, mais pour la deuxième fois en 25 ans, l'ennemi apprend à ses dépens que les Canadiens, qui savent fabriquer des armes, savent aussi s'en servir.

QUELQUES RESULTATS DE LA VENTE DU TIMBRE DE NOEL

La campagne du Timbre de Noël bat son plein dans toute la province, où vingt-neuf ligues ou comités font appel à la générosité publique en faveur des oeuvres antituberculeuses.

D'Amos, nous parvient la nouvelle qu'un citoyen, qui désire conserver l'anonymat, a souscrit un montant de \$500. La recette de Abitibi était rendue à \$1,500 le 9 décembre.

Voici quelques autres rapports résumés dignes de mention: A Québec, la ligue antituberculeuse, le 11 décembre, avait en caisse \$11,271.76, soit presque autant que l'an dernier, campagne finie (\$11,479).

Trois-Rivières, le 5 décembre, apportait \$3,399.04 (contre \$3,47 en 1942 fin de la campagne).

Le Bas Saint-Laurent (Montoli, Rimouski, Rivière-du-Loup, Fatane, Gaspé, Bonaventure et La-Croix) annonçait une recette de \$3,079.95 le 5 décembre, augmentation de plus de \$1,100 sur l'an dernier à la même date.

A Sherbrooke, le 6 décembre, \$3,367.28 contre \$1,535.18 en 1942, 2ème période de la campagne.

A Chicoutimi, \$1,538.02 le 6 décembre (au lieu de \$1,069.50 en 1942).

A Montmagny, \$1,225.00 au lieu de \$721.31.

Dans Brome-Missisquoi, \$931.50 toujours le 6 décembre, au lieu de \$574.94.

Au Témiscamingue, \$760.10 au lieu de \$351.25.

A St-Hyacinthe, \$424.08 au lieu de \$353.52.

A Thetford-les-Mines, \$311.65 au lieu de \$261.70.

Les recettes suivantes ont également été rapportées le 6 décembre: Roberval et Lac St-Jean, 768.80; St-Jean sur Richelieu, 517.65, moins la sollicitation personnelle: Cap-de-la-Madeleine et Champlain, nouveau comité, 378.20; Grand-Mère, \$300.00; Soal, sans la sollicitation personnelle, \$253.71; Beauce, \$206.00; Hawinigan, sans la sollicitation personnelle et début de la campagne seulement, \$200.14.

On verra bien tenir compte qu'il s'agit d'un premier rapport et qu'en maints endroits la campagne a peine commencé.

LES SOUHAITS DU MAIRE E. CHICOINE

Messieurs les citoyens de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

A l'occasion des fêtes prochaines, le maire Elias Chicoine, de St-Hyacinthe-le-Confesseur, vient adresser le message suivant à la population de cette municipalité.

La fin de l'année 1943 marque pour moi, dans la vie municipale, en terme de 15 années consécutives à la mairie de St-Hyacinthe-le-Confesseur.

"Je crois devoir profiter de cette occasion pour remercier tous les citoyens de cette municipalité qui ont bien voulu me faire un si grand honneur, en me choisissant pour président aux affaires municipales depuis déjà assez longtemps."

"Je prie d'agréer l'expression de ma profonde reconnaissance pour la grande confiance qu'ils m'ont toujours témoignée et je leur demande de bien vouloir, à l'occasion de la nouvelle année, accepter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité."

"Elias Chicoine, Maire de St-Hyacinthe-le-Confesseur."

PROCHAIN MARIAGE

M. et Mme Michel Daigle, de cette ville, annoncent le mariage de leur fille, Berthe-Alice, à M. Anton-John Frass, de l'École Nationale de St-Hyacinthe, fils de M. et Mme Sébastien Frass, de Madessa, Saskatchewan. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le lundi 27 décembre, à 9 heures du matin, en l'église Cathédrale de St-Hyacinthe. La cérémonie religieuse sera suivie d'une réception chez M. et Mme Michel Daigle, 1190 Bourassa, après quoi les nouveaux mariés partiront pour un voyage de noces à Ottawa.

PERSONNALITES A CES FUNERAILLES

Parmi les personnalités qui assisteront aux funérailles de M. Alphonse Laroche, secrétaire général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en l'église Notre-Dame de St-Sacrement, dans la métropole, on remarquera S. Exc. Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos, ancien évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; M. le chanoine J.-B. Nadeau, curé de St-Pierre de Sorel; M. l'abbé Henri Mongeau, du séminaire de St-Hyacinthe; M. l'abbé Edouard-Léon Paul-Hus, vicaire de la paroisse du Christ-Roi à St-Hyacinthe, et autres.

VILLA STE-JEANNE D'ARC

La Ligue des Retraitantes de la Villa Ste-Jeanne d'Arc offre à Messieurs les Membres du Clergé, à tous les distingués Religieux qui ont bien voulu prêter leur précieux concours dans la prédication de ses Retraitées de cette année, à toutes ses chères Retraitantes et enfin à toutes les bonnes âmes qui par leurs prières ou leurs sacrifices ont contribué au succès de cette belle et grande Oeuvre, son plus reconnaissant merci pour leur bienveillant encouragement et ses Vœux sincères de JOYEUX NOEL et de SAINTE et HEUREUSE ANNEE.

L'AVE MARIA

Les Dames et Demoiselles de L'AVE MARIA sont heureuses d'offrir à Messieurs les Membres du Clergé, aux Communautés Religieuses, les ont aidées au cours de ligieuses et à toutes les personnes qui par leur travail ou leurs de l'année, leur plus reconnaissant merci pour leur grande générosité, et leurs Vœux sincères de JOYEUX NOEL et de SAINTE et HEUREUSE ANNEE.

ST-PIE DE BAGOT

Dimanche le 5 il y eut Heure Sainte à 7 heures du soir à l'église, prêchée par M. le vicaire L. P. Breton.

Les hommes et jeunes gens

membres de la Ligue du Sacré-Coeur étaient spécialement invités à cette cérémonie à la suite de laquelle il y eut grande assemblée à la salle paroissiale. M. O. Dufresne, propriétaire de la manufacture de chaussures de St-Pie et président de la Ligue du Sacré-Coeur, ouvrit l'assemblée et fit une intéressante conférence sur les règles concernant cette Ligue, les assistants furent invités à poser des questions d'intérêt général et la discussion s'engagea.

Monsieur le curé Desmarais ainsi que M. le vicaire Breton étaient présents et nous donneront de précieux renseignements. Après l'assemblée, ceux qui désiraient devenir membres de la Ligue donneront leurs noms aux directeurs.

Lundi dernier le 6, il y eut assemblée mensuelle des membres du Cercle des Fermières, chez Mme Alfred St-Jacques.

Les dames et jeunes filles étaient nombreuses à cette réunion. Mlle Berthe Forand, l'une des membres, donna un cours de tissage et répondit aimablement aux demandes de renseignements. On discuta du programme à travers pour les activités de 1944 et on fit les arrangements nécessaires pour assurer les services d'une confédération du gouvernement pour donner des cours de filage et de tissage cet hiver. Ces cours dureront une quinzaine de jours et seront donnés à la grande salle du couvent de St-Pie.

Pendant l'assemblée, il y eut tirage d'un prix de présence qui fut gagné par Mlle Imelda Lajoie.

A la prochaine assemblée il y

LISEZ LE JOURNAL "LE CLAIRON"


Que ce soit pour l'achat ou la vente d'obligations ou d'actions

Les services de notre maison sont à l'entière disposition des clients pour leurs transactions sur tous les marchés. Téléphonnez ou télégraphiez vos commandes à nos frais.

Liste de "PLACEMENTS RECOMMANDES" comprenant des titres du Gouvernement Fédéral, des Provinces, des Municipalités, des Commissions Scolaires, des Institutions Religieuses, des Syndies et Fabriques, des Utilités Publiques et des Industries, adressée chaque mois sur demande.

DESJARDINS, COUTURE INC.

Edifice "Banque Provinciale", 491, Ave. St-François, ST-HYACINTHE, P.Q. 266 ouest, rue St-Jacques, MONTREAL. 48 rue Ste-Cécile, VALLEYFIELD.



Suggestions au public à l'occasion des Fêtes

En décembre 1942, le gouvernement fédéral a restreint par décret le volume des vins et des spiritueux que la Commission des Liqueurs peut vendre aux consommateurs. Les mesures de guerre atteignent nécessairement tout le monde. La Commission y est assujettie au même titre que les particuliers et les entreprises privées. Elle prie donc le public de ne pas lui imputer la responsabilité d'une mesure à laquelle elle doit se soumettre et que le gouvernement d'Ottawa a jugé nécessaire dans les temps exceptionnels que nous traversons. Elle espère que le consommateur, tenant compte des circonstances, ne lui refusera pas sa collaboration à l'époque des Fêtes et lui aidera à répartir le plus équitablement possible les stocks restreints qu'elle peut mettre à la disposition du public.

- CETTE ANNEE, N'OFFREZ PAS EN ETRENES DES BOISSONS ALCOOLIQUES.**
Avant la guerre, il était de coutume qu'une entreprise industrielle ou commerciale offrit à ses clients, à ses employés, à ses amis, des bouteilles de spiritueux en cadeaux de Noël et du Jour de l'An; ou encore, qu'elle organisât à leur bénéfice des réunions où il se consommait de l'alcool. Cette vieille coutume procurait de la joie à beaucoup de monde et permettait aux employés et aux clients de la maison de fraterniser après une bonne année de travail. Dans les circonstances, cependant, il faut renoncer à cette tradition. Continuer cette pratique, ce serait assurer à certains consommateurs une part plus généreuse qu'à certains autres. Il est plus juste que les stocks disponibles soient répartis entre les divers débits de la Commission et vendus au grand public. Nous avons la certitude que l'industrie et le commerce acceptent de bonne grâce cette nouvelle demande dans l'intérêt général.
- NE DEMANDEZ PAS DE RENSEIGNEMENTS PAR TELEPHONE.**
Tous les jours, des centaines de personnes téléphonent à la Commission pour s'enquérir des heures de vente du vin, du scotch, du gin, ou du rye dans les débits. Il est impossible de renseigner le consommateur sur ce point. Les conditions qui régissent la vente des vins et des alcools varient selon les quartiers et sont déterminées par les stocks disponibles dans chaque débit. Au reste, les renseignements de cette nature ne pourraient que servir, au détriment du public, certaines personnes qui font profession d'acheter pour d'autres, moyennant rémunération.
- SOYEZ PRÊT À PRODUIRE VOTRE CARTE D'INSCRIPTION NATIONALE.**
Les commis de nos magasins sont désormais autorisés à vous demander votre carte d'inscription nationale en même temps que votre permis de rationnement. Vous vous soumettez sans doute volontiers à cette formalité qui a été décidée dans l'intention de prévenir les ventes de spiritueux aux accapareurs et à ceux qui utilisent illégalement et commercialement les permis d'autres personnes. Si le nom figurant sur la carte d'inscription nationale ne correspond pas à celui du permis de rationnement, le commis du magasin confisquera le permis.
- LE PERMIS N'EST PAS TRANSFÉRABLE.**
Ceci a pour but de protéger le public contre ceux qui pratiquent le métier d'acheter pour d'autres moyennant rémunération. Votre permis n'est pas transférable et vous seul pouvez l'utiliser. Si le commis constate qu'un permis est présenté par une personne dont le nom ne correspond pas à celui du détenteur, il confisquera ce permis. Vous êtes prié de tenir compte de cet avis.
- QUOTA ÉPUISE.**
Une demande accrue à un moment où existe le rationnement peut entraîner, certains jours, que le stock disponible à un magasin s'épuise avant l'heure de fermeture habituelle de ce débit. En pareil cas, afin d'éviter aux consommateurs toute perte de temps, nous afficherons une pancarte qui dira au public que le magasin est fermé et qu'il ne rouvrira ses portes que le lendemain.

Nous avons besoin de votre entière coopération dans l'application de ces nouvelles mesures d'intérêt général. Il n'y a pas d'autre moyen d'assurer à chacun, pendant les Fêtes, sa juste part des boissons alcooliques disponibles.

AIDEZ LA COMMISSION A PROTÉGER LE PUBLIC

Publiée par
COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

LANA TURNER DANS "THESE GLAMOUR GIRLS" AU CORONA LES 17 ET 18 DECEMBRE

Le film que la direction du Corona mettra à l'affiche pour vendredi et samedi, les 17 et 18 décembre, devrait attirer les foules car il nous fera voir la glamouruse Lana Turner dans son tout dernier succès: "These Glamour Girls", un film où la richesse des décors, la succession rapide des scènes intéressantes et la beauté des figurants contribuent à former une représentation de tout premier ordre.

JEAN GABIN ET MIREILLE BALIN AU CORONA DIMANCHE ET LUNDI 19 ET 20 DECEMBRE

Le film "Pépé le Moko", tant attendu des cinéphiles maskoutains, prendra l'affiche au Corona, dimanche et lundi, 19-20 décembre.

Cette oeuvre bien typique du cinéma français a servi de modèle à tous les studios étrangers qui ont voulu nous donner une réelle image de la Casbah d'Alger et de ses habitants.

"Pépé le Moko" est un film d'atmosphère et en même temps une étude de moeurs. Dès le début du film, nous pénétrons dans ce quartier cosmopolite d'Alger, la Casbah, où fourmille, un monde bien étrange, dangereux et bien attirant aussi. Là, le maître incontesté, c'est Pépé le Moko.

C'est un chef dans son genre. Il est fort, on l'aime; il est charmant, on le craint. C'est un homme curieux, fascinant.

Sur ce thème de la bête en cage, Julien Duvivier nous a donné un très beau film et Jean Gabin de son côté, fait la plus saisissante création de sa carrière...

On verra au même programme "Accord Final" dont la vedette principale est Georges Rigaud qui est devenu la grande attraction et son dernier film, "Accord Final", va aider à augmenter sa popularité.

Le public qui éprouve parfois de la difficulté à se procurer les spiritueux qu'il désire, et dont même souvent s'en dispenser, a le droit de s'attendre à ce que la Commission voit à la distribution de ces approvisionnements disponibles.

On imagine ce qu'un tel point de départ peut donner au cinéma surtout avec des artistes tels que Georges Rigaud, Jules Berry, Alerme, Kate de Nagy, Jacques Baumer et Josette Day.

"Accord Final" sera aussi un

CLARK GABLE ET MYRNA LOY AU CORONA MARDI, MERCREDI ET JEUDI PROCHAINS

Le film "Too Hot to Handle" qui prend l'affiche au Corona, mardi, mercredi et jeudi est une production des mieux réussies qu'intéressante.

La distribution comprend aussi Edward Arnold et Reginald Owen. Un sujet court complète le programme.

Extra vendredi soir le 17 décembre. — Un grand concours d'amateurs, pour servir d'éliminatoires aux cinq concours précédents aura lieu à la représentation de vendredi soir le 17 décembre, en plus du programme double ci-haut décrit.

Spécial samedi le 18 décembre. — Il y aura sur la scène un grand spectacle de vaudeville, avec numéros entièrement nouveaux.

Comme seconde attraction à ce même programme, l'on verra "Nazi Agent" avec comme vedettes Conrad Veidt et Ann Ayars. Ce film nous raconte l'histoire

DONS FAITS A LA CROIX-ROUGE

Depuis le début de la guerre, le peuple canadien tout entier n'a cessé d'appuyer la Croix-Rouge dans sa grande oeuvre humanitaire et patriotique.

Dans toutes les provinces, dans toutes les classes de la Société, sont venus des dons généreux que la Croix-Rouge apprécie hautement.

Apparemment, rien de plus facile que de donner. Pour celui qui a de l'argent, il n'a qu'à puiser dans son porte-feuille. Ce qui est plus difficile — et même plus méritoire — c'est de se creuser la tête pour trouver une idée qui rapportera de l'argent.

De nombreux Canadiens ont eu le souci d'aider la Croix-Rouge en trouvant des moyens productifs dont profite notre Société. En plus de soulever aux campagnes annuelles, ils ont imaginé mille et une choses fort profitables.

Il y a, par exemple, un monsieur French, de Cookshire, qui a donné à la Croix-Rouge un taureau Hereford de race, pesant 1,172 livres. A l'exposition de Sherbrooke, M. French annonça que le produit de la vente de ce taureau serait donné à la Croix-Rouge canadienne.

La mise à l'encre rapporta \$379, que M. French apporta aux dirigeants de la Croix-Rouge à Montréal. Une firme importante avait payé la viande à 75 cents la livre, ce qui est beaucoup plus que le prix normal.

Même le sport peut servir à soutenir les oeuvres de la Croix-Rouge. Au club de golf de Grand-Mère, on organisa un tournoi payant au bénéfice de notre Société. Les recettes au montant de \$70 furent versées à la caisse de la Croix-Rouge. Un grand nombre de clubs de golf, au Canada, ont tenu de semblables spectacles dont profiteront nos combattants tous nos protégés.

Un joueur de hockey de Toronto, Gaye Stewart, se vit imposer une amende de \$100 qu'il payait au bénéfice de notre Société. Les dirigeants de la National Hockey League avait été bien inspirés puisque Stewart signa tout de suite un chèque à l'ordre de la Croix-Rouge québécoise dont il admirait depuis longtemps le travail magnifique.

La Croix-Rouge reçoit partout l'appui constant d'un grand nombre d'organismes et de sociétés. Nous ne pouvons les nommer tous de même que nous ne pouvons énumérer tous les mouvements charitatifs des Canadiens et des Canadiennes qui s'intéressent à nos oeuvres de guerre.

Les jeunes Canadiens ne se laissent pas dépasser en générosité. Au cours de l'année, la Croix-Rouge de la Jeunesse a prélevé des sommes considérables au moyen de kermesses, de ventes à l'encre, de concours. Ce groupement de jeunes philanthropes récolte ainsi suffisamment pour suffire à ses propres oeuvres.

C'est ainsi que la Croix-Rouge de la Jeunesse recueillit en 1942-43, dans notre province, la somme de \$37,822. En outre, elle acheta trois camions Utilicon et deux cantines volantes qui furent expédiés outre-mer. A elle seule, la vente des calendriers de la Croix-Rouge de la Jeunesse rapporta plus de \$9,000.

Une des plus belles oeuvres de la Croix-Rouge de la Jeunesse est celle des pouponnières pour les enfants qui ont perdu leurs parents au cours des bombardements. Les jeunes Canadiens soutiennent 14 pouponnières. En 1942, ceux de la province de Québec ont fourni plus de \$7,000 et en plus ils ont fourni des vêtements à plus de 50 enfants.

Un autre acte très généreux fut celui de l'Opera Guild qui donna toutes les recettes de l'opéra "Così Fan Tutte" soit une somme de \$5,350.

Le Lunch Room de la Croix-Rouge, à Montréal, dont tout le personnel se compose de bénévoles, a rapporté \$10,800. C'est grâce à ces personnes dévouées que cette initiative a pu obtenir un si beau succès. Il ne faut pas oublier que les cuisinières, les serveuses et les aides sont pour la plupart des femmes qui accomplissent ces tâches en plus de leur besogne domestique.

Les dons les plus étonnants sont assurément ceux qui proviennent de combattants qui ont pu apprécier les services de la Croix-Rouge. Nous pourrions en citer des milliers de cas. Nous ne mentionnerons ici que celui d'un officier originaire de Montréal, Jean Aumont, maintenant prisonnier de guerre en Allemagne.

Du camp d'internement, il a écrit à ses parents pour leur demander de donner, à même ses économies, \$25, à la Croix-Rouge. Notre compatriote a perdu une jambe et il

sement à la Croix-Rouge. De plus, il voulait exprimer à cette Société sa reconnaissance pour les envois réguliers de vivres, dont lui et ses camarades ont un si grand besoin.

A Ottawa, le département des Affaires indiennes reçut récemment un chèque de \$330 provenant d'un groupement d'Indiens du Yukon. Le chef de la tribu voulait que cet argent fut remis à la Croix-Rouge pour les Chinois si éprouvés depuis l'invasion de leur pays.

Vous n'avez là qu'un faible aperçu de l'aide financière que reçoit la Croix-Rouge canadienne en plus des sommes considérables souscrites durant les campagnes annuelles. C'est que tous les Canadiens se rendent compte qu'elle est indispensable, surtout en temps de guerre, alors qu'elle accomplit des oeuvres auxquelles nul autre organisme n'est préparé.

La Croix-Rouge est une société humanitaire qui a reçu les encouragements et l'approbation des plus hautes autorités politiques et religieuses. Elle mérite que nous lui donnions le meilleur de notre coeur et de notre générosité.

TOUJOURS des FILMS SPÉCIAUX

au

THEATRE CORONA

ST-HYACINTHE, QUÉ.

VENDREDI - SAMEDI DEC. 17 - 18
FRIDAY - SATURDAY

VENDREDI SOIR - FRIDAY EVE.

SAMEDI MATINÉE - SATURDAY MATINÉE & SOIRÉE - EVENING

CONCOURS D'AMATEURS ELIMINATION

A STORY OF FLAMING YOUTH!

THESE GLAMOUR GIRLS WITH LEW AYERS & LANA TURNER TOM BROWN - RICHARD CARLSON JANE BRYAN - ANITA LOUISE

VAUDEVILLE

ROBERT MONTGOMERY As the Chicago gangster who inherits an English title and ten million smackers! THE EARL OF CHICAGO with EDWARD ARNOLD

Dimanche et Lundi, 19 - 20 DEC.

CONTINUEL DIMANCHE, A PARTIR DE 1 HRE

MARDI - MERCREDI - JEUDI DEC. 21-22-23

Tuesday - Wednesday - Thursday

JEAN GABIN MIREILLE BALIN LE MOKO A ÉTÉ COPÉE PAR TOUS LES GRANDS STUDIOS ÉTRANGERS Venez commander votre copie!

CLARK GABLE MYRNA LOY TOO HOT TO HANDLE

COMME 2ième FILM AU PROGRAMME

GEORGES RIGAUD ACCORD FINAL avec KATE DE NAGY

"NAZI AGENT" CONRAD VEIDT ANN AYARS A Metro-Goldwyn-Mayer Picture Directed by JULES DASSIN Produced by IRVING ASHER Screen Play by Paul Gangelin and John Meehan, Jr.

Les Lampes d'Atterrissage doivent être Sûres Ampoules EDISON MAZDA CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.



NOUVELLES SPORTIVES

LES MARINS LIVRENT UNE BELLE LUTTE AU ROYAL SR.

Ils doivent toutefois baisser pavillon devant la puissante équipe montrealaise au score de 11-8. — Martin et Crowley comptent chacun deux buts pour les locaux et Carthy en réussit trois pour les visiteurs.

Le club de hockey de l'Ecole Navale des Signaleurs de St-Hyacinthe a livré une belle lutte au redoutable Royal Senior de Montréal, dimanche dernier, à l'aréna, lorsqu'il a dû s'incliner devant celui-ci au score de 11 à 8. Comme le résultat final l'indique, la partie fut fertile en émotions de toutes sortes et donna lieu à de brillantes pièces de jeu de part et d'autre quoique, d'une manière générale, le Royal se soit avéré supérieur à la Marine.

Après une première période au cours de laquelle un seul point fut compté, quatre buts successifs des Royaux, sur la fin de la seconde période, leur donnèrent une confortable avance. Au troisième engagement, toutefois, les Marins déclenchèrent un superbe raliement qui les conduisit à un point près des visiteurs, portant le compte à 9-8. Mais Carthy et Farmer s'échappèrent ensuite tour à tour d'attaques massives des Marins pour venir compter deux points qui annihilèrent toutes les chances du club local.

Martin fut le plus brillant des joueurs de la Marine en comptant deux buts en plus d'être un véritable pilier à la ligne bleue. Crowley compta également deux buts tandis que Parks et Irvine méritaient chacun un but et une assistance.

Carthy fut l'étoile des vainqueurs avec trois buts. Desroches, avec deux buts et autant d'assistances, Millar et Farmer prirent également une large part au pointage chez les visiteurs.

Voici le sommaire de cette rencontre. — Buts: Royal Sr. Montréal. — Buts: McNeil; Dél.: Laforce, Larochelle et Harvey; Avants: Meronek, Smart, Desroches, Gibbon, Connolly, Gignac, Farmer, Millar, Rowe et Carthy.

Marine, St-Hyacinthe. — Buts: Jackson; Dél.: Martin, Boudreau et Linton; Avants: Crowley, Caddick et Bessey; Garce, Irvine, O'Byrne; Parks, Page et Becker.

1ère période: 1—Royal: Smart (Desroches-Meronek) Pun.: Larochelle, Harvey, Caddick et Connolly. 2ième période: 2—Marine: Martin-Irvine 3—Royal: Smart-Desroches. 4—Royal: Carthy-Farmer-Millar 5—Marine: Martin. 6—Royal: Desroches (Meronek-Laforce) 7—Royal: Desroches 8—Royal: Carthy-Millar-Farmer 9—Royal: Millar-Carthy. 10—Marine: Crowley. Pun.: Connolly et O'Byrne. 3ième période: 11—Marine: Parks. 12—Royal: Farmer-Millar 13—Marine: Irvine-Boudreau 14—Royal: Connolly-Gibbon. 15—Marine: Page-Parks-Becker. 16—Marine: Crowley 17—Marine: O'Byrne-Irvine. 18—Royal: Carthy. 19—Royal: Farmer-Carthy. Pun.: Page, Linton et Laforce.

EXPEDITION DE CHASSE QUI A COUTE FORT CHER

Ce qui va suivre ne s'est pas exactement passé dans notre région, mais c'est une histoire de chasse qui vaut tout de même d'être racontée. Les trois membres qui en furent les héros admettent aujourd'hui que la chasse ne les intéresse plus, du moins d'ici à la fin de la saison.

Il s'agissait d'une expédition de chasse quand ils furent arrêtés par un ours qui s'était jeté contre le pare-choc de la voiture. L'animal inconscient fut hissé sur le siège d'arrière de l'automobile, mais en cours de route, il reprit ses sens.

Les chasseurs eurent juste le temps de stopper pour prendre la fuite. Les poursuites, en faisant feu sur lui, ils criblèrent à la fois l'animal, le réservoir et l'un des pneus de leur voiture. Pour comble de malheur, un garde-chasse survint qui les accusa d'avoir tué un ours en dehors de la saison. Procès-verbal leur fut dressé séance tenante, et le lendemain, la compagnie d'assurance refusa péremptoirement de payer les dommages à l'automobile. Aussi nos trois chasseurs ne se gênent-ils pas pour déclarer à tout venant qu'ils ont "vu l'ours".

LES "INFATIGABLES" IRONT A ST-JOSEPH-SUR-YAMASKA

Ils prendront part à leur première parade, et assisteront en corps à la messe, en l'église St-Joseph-sur-Yamaska.

C'est en effet dimanche le 19, que s'ouvrira les activités du club de raquetteurs "L'Infatigable Inc." pour la saison 1943-44. Il y aura rassemblement de tous les raquetteurs en costume à leur salle, rue Cascades, à 8.30 h. du matin pour se rendre à l'église St-Joseph-sur-Yamaska.

Après la messe, les raquetteurs se rendront en parade pour aller saluer le maire de cette localité, M. Arthur Gosselin. Ensuite, la parade se continuera dans les rues de la ville jusqu'à la salle du Club, rue Cascades, où un dîner aux fêtes sera servi aux membres présents.

NOS RAQUETTEURS RENDENT HOMMAGE A GERARD COTE

Le "Yamaska" donne une belle soirée en son honneur, au Chalet du Club Nautique. — Présentation de cadeaux en présence de nombreuses délégations de clubs visiteurs. — Autres nouvelles.

La soirée offerte par le club de raquetteurs "Le Yamaska" au Chalet du Club Nautique, en l'honneur du coureur Gérard Côté, à l'occasion de sa récente grande victoire dans le marathon de Yonkers, a eu lieu samedi soir dernier, le 11 décembre, au chalet du Club Nautique, et a remporté cela va sans dire, un franc succès.

Une cordiale bienvenue a été soumise à M. et Mme Gérard Côté par le président du club, M. Césaire Vermeersch, agissant comme maître de cérémonie. Après ces paroles de bienvenue, il y a eu présentation de plusieurs cadeaux à Gérard, cependant que Madame Côté recevait également une superbe gerbe de fleurs.

Ce ne furent pas là les seuls cadeaux, car plusieurs clubs visiteurs représentés par de nombreuses délégations, présentèrent également des cadeaux à M. et Mme Gérard Côté.

Puis la soirée s'écoula le plus agréablement du monde, avec un programme varié de récréation. Au-delà de 150 personnes étaient présentes, venues toutes dans l'intention de rendre hommage au populaire Gérard Côté.

Le club de raquetteurs "Le Yamaska" fera sa première sortie de la saison lorsque les membres assisteront en corps à la Messe de Minuit, en l'église de St-Joseph d'Yamaska.

A cette occasion, le "Yamaska" se rendra à la messe de Minuit accompagné d'une forte délégation du club de raquetteurs "Les Gais Compagnons", de Montréal. Après la Messe de Minuit, il y aura Réveillon au Chalet. Tous les membres sont priés d'en prendre note et d'aviser en conséquence, d'autant qu'on nous annonce que des artistes de la Radio prendront part à la réunion et que d'autres surprises sont également réservées aux raquetteurs présents et à leurs compagnes. Plusieurs officiers et sous-officiers de l'Armée seront également présents.

LES CANADIENS GAGNENT PAR 10-3, HIER SOIR

Les Canadiens de Montréal, Leaders de la N.H.L., ont donné une belle exhibition de hockey, hier soir, à l'aréna quand ils ont défait l'équipe de la Marine locale par 10-3.

Lach a été le meilleur des Canadiens avec trois buts, tandis que Chamberlain et Richard en comptaient deux. Rafferty, cerbere substitué des Marins, qui remplaça Jackson après que celui-ci eût été blessé à la figure au début de la première période, fut sensationnel et vola plusieurs points aux Canadiens.

Nous publions en détail le rapport complet de cette rencontre dans notre édition de la semaine prochaine.

DANS LA LIGUE DE QUILLES COMMERCIALE A LA SALLE AUGER

Les équipes Auger Bowling et Hôtel Ottawa subissent la défaite mais conservent encore la tête du circuit. — M. Dupré roule le simple de 201 et A. Robillard réussit un triple de 454.

Quoiqu'il ait perdu par 3-1 aux mains du Théâtre Maska, cette semaine, le Auger Bowling est toujours en tête de la ligue de Quilles Commerciale, à la salle Auger, avec une avance de deux points sur l'Hôtel Ottawa qui a été blanchi, 4-0, par le Garage Charron. Comme le Gobeille-Brouillette et le Auger-Gaucher ont remis à plus tard leur rencontre, cédulée pour lundi dernier, la seule autre partie au programme opposa les équipes Woodhouse et J.-A. Théberge. Le Woodhouse sortit vainqueur par 3-1.

Marcel Dupré, du Woodhouse, a roulé la plus grosse partie simple de la semaine avec un score de 201 et A. Robillard a décroché les honneurs du plus haut triple avec 454.

Voici la liste des rencontres cédulées pour lundi, le 20 décembre, et la position des équipes.

Table with 2 columns: Position des équipes, Points. Lists teams like Auger Bowling, Hôtel Ottawa, Théâtre Maska, Auger-Gaucher, Garage Charron, J.-A. Théberge, Gobeille-Brouillette, Woodhouse with their respective scores.

LA MARINE LOCALE RECOIT CELLE DE MONTREAL, DIMANCHE

Le club de hockey de l'école des Signaleurs de St-Hyacinthe recevra, dimanche prochain, le 19 décembre, la visite de la Marine de Montréal, de la ligue de la Défense Nationale. Cette rencontre devrait être des plus intéressantes car les Montréaliens alignent une redoutable équipe avec des joueurs tels que Gibbon, Rowe et Harvey qui portent également les couleurs du Royal Sr. et que les amateurs locaux

chambault. Pour la 1ère fois cette année dans l'histoire de l'église de St-Jude, les fidèles assistent à la messe, sur semaine dans la sacristie. Ils jouissent ainsi d'un confort et d'une température plus clémente, cette alternative a été prise à cause de la saison froide, de la cherté et de la rareté du chauffage.

LE TERME DE LA COUR SUPERIEURE

Les causes entendues cette semaine par l'Hon. juge Théodule Rhéaume, au Palais de Justice.

Le terme de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de St-Hyacinthe s'est ouvert mardi le 14 décembre, sous la présidence de l'Hon. Théodule Rhéaume, et prendra fin aujourd'hui.

Les causes inscrites au dossier étaient les suivantes: Le 14. — Blanchette vs Nichols, Côté vs Nichols, Duquette vs La Présentation, Juteau vs Robert et Cossette vs Cossette.

Le 15. — Perron vs Cordeau, Schaefer vs Parent, Joly vs Ferland, McDermott vs Corp. de St-Césaire, Richard vs Banque Provinciale et Millette vs Bourgeois. Le 16. — Phoenix Ass. et Dagenais Tétraud vs Dupuis et St-Amand vs Bibeau.

Le 17. — Smith vs Bussières, Casavant vs Ostigard, Daigle vs Plouffe et Brouillard vs Plouffe.

DANS LA LIGUE DE QUILLES DES DAMES A LA SALLE AUGER

À la suite des rencontres de cette semaine, les quatre premières équipes de ce circuit ne sont plus maintenant séparées que par trois points. — Le Salon Mado reprend la tête du classement tandis que le Magasin Fédéral monte en seconde place.

Le Belanger, qui détenait la tête de la ligue de quilles des dames, a subi un blanchissage au score de 4-0 aux mains du Magasin Fédéral, ce qui a permis à cette dernière équipe de se hisser en seconde position, tandis que le Salon Mado en faisait autant avec la Bijouterie Godbout pour s'emparer de la première position et faire tomber le Belanger en troisième place. Le Magasin Moderne a également triomphé par 4-0 du Magasin United et conserve ainsi la quatrième position en plus de se rapprocher des meneurs du circuit.

Enfin, le Gotham Dépt. 2 a défait le Gotham Dépt. 3 par 3-1. Voici la position actuelle des équipes de cette ligue et le rapport détaillé des dernières rencontres.

Table with 2 columns: Position des équipes, Points. Lists teams like Salon Mado, Magasin Fédéral, Lucien Belanger, Magasin Moderne, Gotham Dépt. 2, Bijouterie Godbout, Magasin United, Gotham Dépt. 3.

Table with 2 columns: MAGASIN FEDERAL, Points. Lists players like C. Hébert, C. Gervais, L. Vandal, M. P. Dupont, Y. Boulay.

Table with 2 columns: LUCIEN BELANGER, Points. Lists players like Mme Gazelle, L. Avaré, V. Riendeau, M. P. Messier, Mme Flibotte.

Table with 2 columns: SALON MADO, Points. Lists players like Mme Hoale, G. Chauvette, L. Héroux, A. Frappier, G. Robida.

Table with 2 columns: BIJOUTERIE GODBOUT, Points. Lists players like J. Morin, J. Flibotte, E. Boisvert, Dummy, H. Hébert, R. Chicoine.

Table with 2 columns: MAGASIN MODERNE, Points. Lists players like M. Frenière, R. St-Amant, S. Pavette, R. Hébert, G. Boudreau.

Table with 2 columns: MAGASIN UNITED, Points. Lists players like C. Gosselin, I. Quelllette, A. Leclerc, Dummy.

Table with 2 columns: GOTHAM DEPT. 2, Points. Lists players like L. Parenteau, L. Bernier, C. Archambault, D. Chicoine, J. Cordeau.

Table with 2 columns: GOTHAM DEPT. No. 3, Points. Lists players like E. Desjardins, E. Ban-dureux, F. Hébert, G. Pion, F. Gauthier.

Les anciens rois de Perse dormaient dans des chambres dont l'air était climatisé à l'aide de glace.

Advertisement for Jetté Marchand de Meubles. Includes the headline 'Hâtons la Victoire!', a list of dates (Wednesday, Thursday, Friday, Dec 22-24, 1943), and a list of products like 'L'Éclair', 'L'Éclair', 'L'Éclair'.

Advertisement for Reddy dit: Vos appareils électriques. Features a cartoon character pointing to a list of electrical products and services, including 'Appartenant à ceux qu'elle sert' and 'SOUTHERN POWER CANADA'.

ENORME TACHE DU SERVICE POSTAL A NOEL. La coopération du public est nécessaire si l'on veut que le courrier de Noël soit livré à temps. Représentez-vous un train d'une longueur de deux milles et demi — tous des wagons-poste — chaque wagon rempli de sacs de lettres et de colis jusqu'au toit — les dépêches de base postale durant six semaines seulement — le courrier de Noël pour les forces armées outre-mer. Les dépêches de Noël expédiées de la base postale en octobre et durant les deux premières semaines de novembre remplissaient 179,802 sacs à dépêches — une augmentation de 41% sur 1942.

Advertisement for LACO lamps. Text: 'ASSUREZ-VOUS que ce sont des LAMPES MAZDA LACO'. Includes an illustration of a Mazda lamp.

Advertisement for La Poste. Text: 'AVERTISSEMENT AYANT À FAIRE FACE À LA CRISE DE MAIN-D'OEUVRE LA PLUS SÉRIEUSE DE SON HISTOIRE LA POSTE NE PEUT PAS GARANTIR LA DISTRIBUTION LOCALE POUR NOËL DES OBJETS POSTÉS APRÈS LE 20 DÉCEMBRE'. Includes the Canadian coat of arms.

BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: L'abbé Frs-X. Côté

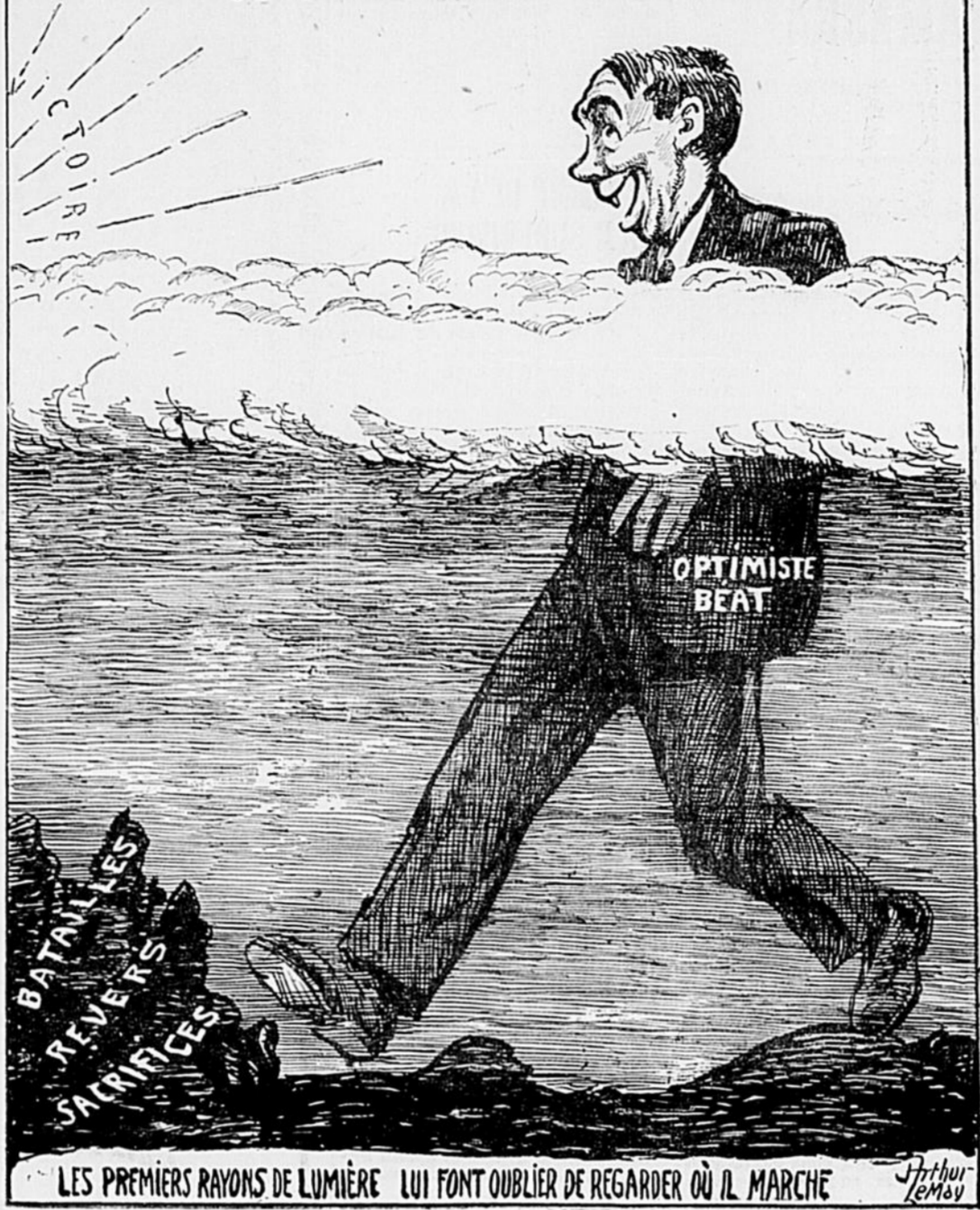
Température du 9 décembre au 15 décembre 1943

Table with columns: Date, Baromètre, Température (à 8 h. a. m., Max., Min., Pluie, Neige)

Précipitation: Neige: 6.30; Pluie: 0.04; Totale: 0.67.

REMARQUES: Moyenne maxima: 17.3. Moyenne minima: -0.4.

MAUVAISE MANIÈRE DE MARCHER



LES PREMIERS RAYONS DE LUMIÈRE LUI FONT OUBLIER DE REGARDER OÙ IL MARCHE

Tél. 775 Soir 918 J. E. ST-ONGE Entrep.-Electricien 248 Cascades Saint-Hyacinthe, P. Q.

A VENDRE

A VENDRE. — Glacière électrique, marque Hostess, six pieds cubes, en bon ordre, comme neuve.

A VENDRE. — Poêle électrique, 2 ronds, caudoux, couchette avec sommier et matelas, bureau, chiffonnier, 4 poêlons, cabaret.

A VENDRE. — Camion Studebaker, modèle 31, 1-2 T. En bon ordre, bons pneus.

A VENDRE. — Monteur de rat musqué, avec manchon 3/8 et 18 ans de taille; parure de cou, de 3, en fitch.

A VENDRE. — Carosse pour poupée \$10; petit secrétaire avec chaise pour enfants \$9.00.

A VENDRE. — Chevrolet master, modèle 1936. Bien chassé.

A VENDRE. — Clavigneppe Remington "noisettes", No. 6, complètement remis à neuf par expert de la compagnie Remington.

A VENDRE. — Magnifique chien Airdale, pure race, à vendre.

A VENDRE. — Deux chassis anglais, 22 1-2 pcs de large x 5 pds 1-2 de long.

A VENDRE. — Carosse pour bébé, marchette pour bébé, table ronde qui s'allonge, voiture d'hiver Ste Catherine pour chevaux.

DIVERS

DE \$5.00 A \$12.00 Vous pouvez acheter un très bon "poele" usagé au Magasin Bélanger, en face de la Station de Police.

SERVANTE DEMANDEE.—Pour ouvrage général de maison. Ménage sans enfants. Devra avoir expérience. Bon salaire.

A LOUER. — Un boudoir meublé à louer à un officier ou sous-officier marin. (\$5.00 par semaine).

CHIEN PERDU. — Chien blanc, long poil, oreilles jaunes, avec un peu de jaune sur le dos, pattes de devant croches.

LE SUCRE EST RARE ! ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre.

AVIS

Pour réparations de tous genres de laveuses: Beatty, Connor, Easy, etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: Johnson et Briggs & Stratton, etc., voyez

LUCIEN LALIBERTE MECANICIEN EXPERT Ouvrage garanti 1895, RUE DES CASCADES Tél. 1390 SAINT-HYACINTHE

Exigez toujours le matelas à ressorts "Le Maskoutain" fabriqué par A. ROBERT 515-555, 10e Ave., St-Michel

REPARATION DE RADIOS de toutes Marques A. LETOURNEAU Technicien diplômé du C. S. O. E.

Si votre POELE et FOURNAISE sont défectueux, confiez-nous cette réparation avant les temps froids, car nous faisons une spécialité dans la réparation.

RECUPEREZ METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON. Téléphones à la Campagne nationale de Récupération: TEL. 576 M. Victor HEBERT

NOUVEL ENCANTEUR POUR NOTRE DISTRICT M. VICTOR ST-JEAN ancien encanteur du district de Drummondville pendant 18 ans, est venu s'établir à St-Hyacinthe

L'exportation de farine établit un record Un nouveau record dans le nombre de barils de farine canadienne expédiés à l'étranger

EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres, parties de rechange, solution contre la gelée, etc. SEMELLES ELECTRIQUES contre rhumatisme, douleurs aux jambes, froid aux pieds.

ERNEST MEUNIER Chambly Bassin

HUILE DE CHARME No 40 PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistible, puissant et troublant.

LE CENTENAIRE DE ROBERT KOCH L'homme qui découvrit le bacille de la tuberculose.

Le 11 décembre 1883 — il y eut cent ans samedi dernier —, naissait à Klausnaal, royaume de Prusse, un enfant dont la destinée allait être d'apporter un élément nouveau, vital, décisif à la lutte des millénaires contre la peste ou tuberculose.

Le jour de son 28ème anniversaire, il reçut un cadeau, un microscope. Les chasses et les explorations reprirent, cette fois dans le domaine des êtres réels mais infiniment petits.

BONS CONSEILS AUX PARENTS Appel du docteur Bruno LaHaye en faveur des cliniques.

"Même si vous croyez que votre enfant est bien portant, qu'il se développe normalement, conduisez-le au médecin-hygieniste ou à votre médecin qui vous donneront quelques directives utiles et nécessaires à son développement normal."

Par ailleurs, ajoutez-lui, si votre enfant souffre de troubles sérieux ou de maladie, n'hésitez pas à consulter votre médecin de famille qui saura découvrir les causes de son indisposition et de ses troubles anormaux, et pourra remédier à son état, car le médecin-hygieniste ne traite pas, il ne donne pas de médicaments.

La vanille est de la famille des orchidées.

PRIX ET COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE Citoyens condamnés à l'amende pour avoir enfreint la loi.

Après s'être reconnu coupable d'avoir acheté un pneu d'automobile d'un vendeur non autorisé, M. Sylvestre Benoit de St-Simon de Bagot, comparait devant le tribunal à St-Hyacinthe, a été condamné à payer une amende de \$25 et les frais.

COMMENT SAUVER UN COMBATTANT BLESSE Depuis le début de la guerre, des milliers de nos combattants blessés ont eu la vie sauve, grâce au sérum sanguin fourni par la Croix-Rouge.

TOUCHANT LE CARNET DE RATIONNEMENT No 2 Avec la fin de la présente année, les carnets de rationnement No 2 n'auront plus leur raison d'être.

UN IMPORTANT JUGEMENT... (Suite de la page 1)

Le but du contrôle de la production laitière (Livres d'or) pour les vaches laitières est d'aider et d'encourager les éleveurs à obtenir une production plus forte et plus économique et de fournir des renseignements pour la gouverne de l'acheteur et du vendeur.

Le moteur d'un aéroplane est presque muet; c'est l'hélice qui fait tout le bruit.

Le médecin du bord lui fit tout de suite une transfusion de sérum sanguin. Le blessé respira pendant une heure, et il reçut une autre transfusion. Le bateau sauveur se dirigeait vers Panama.

Lloyd Smith arriva à Montréal trois mois après sa tragique aventure dans la mer des Caraïbes.

On le transporta en hâte à la clinique de l'aéroport où il reçut une première transfusion. Puis, quelques jours plus tard, à l'hôpital, une autre transfusion suivie d'une troisième.

Vous n'avez pas sans doute oublié cet incendie de la salle des Chevaliers de Colomb, à Saint-Jean de Terrebonne, où plusieurs soldats perdirent la vie.

Le service lumineux que la Croix-Rouge lui a rendu en ces heures tragiques.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

Vous n'avez pas sans doute oublié cet incendie de la salle des Chevaliers de Colomb, à Saint-Jean de Terrebonne, où plusieurs soldats perdirent la vie.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

DU SÉRUM SANGUIN, il n'en faut pas seulement pour les navires, les hôpitaux militaires et les champs de bataille.

POUSSINS A VENDRE

Avis aux éleveurs de poussins

Un couvoir important vient d'être organisé dans la ville de St-Hyacinthe, rue Mondor. Ce couvoir est la propriété de deux techniciens en agriculture qui ont été à l'emploi du gouvernement provincial pendant plusieurs années, à titre d'inspecteurs avicoles et aussi comme sexeurs officiels de poussins pour le compte des couvoirs coopératifs de la province.

Nous prenons la liberté de solliciter vos commandes, confiants que nous sommes de vous donner satisfaction, pour les raisons suivantes:

- 1.—Tous nos troupeaux producteurs de poussins seront exempts du pullorum. 2.—L'épreuve de sang est faite par un vétérinaire approuvé par le Gouvernement provincial. 3.—Les reproducteurs sont sévèrement sélectionnés par un agronome du département de l'Agriculture de Québec. 4.—Tous nos troupeaux ont à leur tête des coquets R.O.P. de la plus haute valeur dans les races Plymouth Rock, New Hampshire et Leghorn blanches.

Nous mettons dans notre organisation et aussi à votre disposition toutes nos connaissances de techniciens et nous serons toujours heureux de répondre à vos demandes de renseignements.

Demandez immédiatement notre liste de prix en écrivant à

LEON CHABOT et SIMON MATTE Propriétaires du COUVOIR ST-HYACINTHE 375 rue Mondor, à St-Hyacinthe

DANS UN AUTRE FILM EN TECHNICOLORS



Dorothy Lamour qui est toujours l'artiste féminine la plus aimée et qui paraîtra sur l'écran du cinéma Maska avec Bing Crosby, Dimanche et lundi dans "DIXIE", le dernier succès en couleurs de Paramount.

AVIS

La Coopérative Fédérée de Québec

A CAUSE DE LA DESTRUCTION PAR LE FEU DE SON ENTREPOT DE STE-ROSALIE

Donne avis que toute réclamation de quelque nature que ce soit, devra être adressée dans les 30 jours de cet avis, à la résidence privée du soussigné. La collection des comptes recevables se fera aussi au même endroit.

J.-ADRIEN GIRARD, Ste-Rosalie Village

droit pour l'usage des défendeurs et de leurs employés et à l'occasion les clients peuvent s'en servir, et elles n'étaient pas installées pour les simples passants, ce qu'étaient le demandeur et son ami. Les défendeurs n'avaient aucune obligation envers lui.

"Je suis d'opinion et je n'hésite pas à dire que celui qui demande l'usage d'un objet quelconque, pour usage gratuit, doit le prendre tel quel est, et que si cet objet est défectueux, il doit en subir les conséquences; à plus forte raison si l'objet n'est pas défectueux, tel que c'est le cas en la présente affaire. Je dis que celui qui accorde une permission telle que celle donnée en la présente affaire ne saurait être tenu responsable d'accidents et partant de dommages parce qu'il ne s'engage à rien envers le demandeur ou requérant, et parce qu'il ne recouvre rien de ce requérant pour la permission à qui il n'a rien offert, et que partant il n'a pu contracter aucune responsabilité ni légale ni contractuelle. Je ne puis croire que la loi puisse donner un recours en dommages contre celui qui accorde, sur demande, une gratuité cela serait trop répugnant et contraire aux buts des lois en général qui sont toujours édictées pour remédier aux maux que peuvent affecter notre pauvre humanité. Dans notre cas, la loi ne remédierait pas à un mal mais elle en ferait naître un, en punissant un innocent.

"C'est l'opinion posée, j'ajoute que suivant la preuve faite, rien n'établit que les toilettes des défendeurs étaient en quoi que ce soit défectueuses ou que les défendeurs auraient fait quoi que ce soit pouvant les rendre responsables de l'accident survenu au demandeur.

"Le demandeur n'avait pas été appelé au garage par les défendeurs, ni directement, ni indirectement. Le demandeur n'était pas un client des défendeurs en quoi que ce soit et il ne venait pas alors au garage pour le devenir; il venait pour son usage absolu personnel. Il ne venait pas pour acheter quoi que ce soit ni pour faire faire des réparations quelconques. Les toilettes de ce garage ont été placées à cet en-

droit pour l'usage des défendeurs et de leurs employés et à l'occasion les clients peuvent s'en servir, et elles n'étaient pas installées pour les simples passants, ce qu'étaient le demandeur et son ami. Les défendeurs n'avaient aucune obligation envers lui.

"Je suis d'opinion et je n'hésite pas à dire que celui qui demande l'usage d'un objet quelconque, pour usage gratuit, doit le prendre tel quel est, et que si cet objet est défectueux, il doit en subir les conséquences; à plus forte raison si l'objet n'est pas défectueux, tel que c'est le cas en la présente affaire. Je dis que celui qui accorde une permission telle que celle donnée en la présente affaire ne saurait être tenu responsable d'accidents et partant de dommages parce qu'il ne s'engage à rien envers le demandeur ou requérant, et parce qu'il ne recouvre rien de ce requérant pour la permission à qui il n'a rien offert, et que partant il n'a pu contracter aucune responsabilité ni légale ni contractuelle. Je ne puis croire que la loi puisse donner un recours en dommages contre celui qui accorde, sur demande, une gratuité cela serait trop répugnant et contraire aux buts des lois en général qui sont toujours édictées pour remédier aux maux que peuvent affecter notre pauvre humanité. Dans notre cas, la loi ne remédierait pas à un mal mais elle en ferait naître un, en punissant un innocent.

"C'est l'opinion posée, j'ajoute que suivant la preuve faite, rien n'établit que les toilettes des défendeurs étaient en quoi que ce soit défectueuses ou que les défendeurs auraient fait quoi que ce soit pouvant les rendre responsables de l'accident survenu au demandeur.

St-Hyacinthe, 3 décembre 1943. Emile Marin, Magistral de Dist.

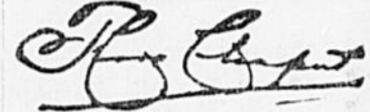


SOUS LABAT-JOUR

LES CONSEILS HEBDOMADAIRES DE FLORE CHAPUT

Chère Lisette, Comme je vous comprends! N'éprouvez-vous pas, comme moi, un sentiment de profonde pitié à la vue d'une femme dans la quarantaine ou plus, qui au lieu d'accepter avec sérénité l'apparence d'une fleur en plein épanouissement, se raccroche à l'importance quel artifice exagéré dans le but de faire croire qu'elle est encore une fraîche débauchée des printemps?

visage tout luisant. Je soutiens, bien au contraire, que, à mesure qu'elle s'éloigne de la jeunesse, toute femme doit accentuer le soin de sa peau, de ses cheveux, de sa mise en général, si elle tient à conserver l'admiration légitime des siens.



Comme traitement du soir, quel que soit l'âge d'une femme, je ne conseille jamais autre chose qu'un nettoyage profond de l'épiderme, soit avec l'Huile des Orientales, pour une peau sèche, ou la Mousse au Citron dans le cas d'une peau plutôt grasse. Après cela, un léger massage, fait avec une bonne crème nourrissante et Antirides. C'est le moyen par excellence de conserver un teint net, clair et en santé. C'est aussi la seule façon d'éviter les rides pendant longtemps et même d'atténuer celles qui ont déjà fait leur apparition. Je vous dirai dans quelque temps comment procéder à un maquillage à la fois naturel et absolument inoffensif.

Oh! Ne croyez pas que je sois sans l'impression qu'une femme de cinquante ans doive tout abandonner et se cataloguer vieille femme. Il n'y a pas de vieille femme de notre époque. Ne rencontrons-nous pas tous les jours d'admirables personnes de soixante et même soixante-dix ans qui ont toujours le don de charmer? Par contre, qui n'a pas l'occasion de côtoyer des vieilles de vingt-cinq ans?

te au Magasin Moderne, 67, rue Saint-François, Place du Marché (Prop. C.-O. Lussier) seul dépositaire à Saint-Hyacinthe. Une vendeuse spéciale vous donnera gratuitement tous les renseignements que vous désirez obtenir.

ECHOS MONDAINS

Fiançailles: Le juge et Mme Emile Marin, de Saint-Hyacinthe font part des fiançailles de leur fille Hélène à M. D. Aubin d'Outremont, fils de M. et Mme Eugène Aubin. Récent mariage Samedi, le 11 décembre le Rév. Père Dodd, aumônier naval de l'École des Signaleurs de Saint-Hyacinthe, H.M.C.S. bénissait la chapelle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, le mariage de Mlle Vera Marion Davidson, fille unique de M. et Mme R.G. Davidson, de cette ville et petite fille de M. T. Scott Davidson, M.A.L., décédé de Paris, Ont., au lieutenant H. Hugh Mullinger, R.C.N. V.R., fils de M. et Mme C.H. Mullinger de Toronto. M. Davidson accompagnait sa fille et le Lieutenant R. W. Murdoch, R.C.N. était le témoin de M. Mullinger. Mme Guy St-Aubin de Monge-nais, de Montréal, était dame d'honneur. Le lieutenant commandant R. Piers, R.C.N.V.R., et le lieutenant W. Lovc, chirurgien de l'R.C.N.V.R. plaçaient les invités.

La mariée portait une robe de satin blanc à longue traîne, un voile de tulle illusion, maintenu par des gardenias, ainsi qu'une superbe broche de diamants, souvenir de famille. Son bouquet se composait de gardenias et de pompons. La dame d'honneur portait une robe longue en crêpe bleu pâle de même style que celle de la mariée, un petit chapeau assorti et un bouquet de roses sweet-heart et de pompons simples. Mme Davidson, mère de la mariée portait une robe de crêpe bleu glacé avec accessoires noirs et des camélias roses au corsage. Mme Mullinger, mère du marié portait une robe vert Nil, un chapeau de même ton, son bouquet de corsage se composait d'oeillets roses. Une réception eut lieu chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de chrysanthèmes. La table était ornée de bougies blanches et d'un magnifique gâteau de nocé, surmonté d'une corvette en miniature, portant les insignes de la Marine. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Halifax. Pour voyager Mme Mullinger portait une robe en lainage vert avec chapeau et accessoires tan et un manteau de phoque rehaussé de vison, ainsi qu'un bouquet de corsage consistant en chrysanthèmes bronze. La mariée fit ses études au couvent des Dames du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollets, Montréal et fut la gagnante d'une bourse au Conservatoire de Musique du McGill. Le lieutenant Mullinger qui était étudiant à la Faculté du Génie Chimique à l'Université de Toronto interrompua ses études pour s'enrôler en 1940. Réceptions: En l'honneur de Mme Hugh Mullinger (Vera Davidson) dont le mariage eut lieu récemment plusieurs réceptions lui furent offertes. Mme R. G. Davidson recevait à dîner ces jours derniers à l'hôtel Windsor à Montréal. Un showé divers, suivi d'un thé fut organisé par Mlle Mollo Hampshire de Montréal. Mme Guy St-Aubin de Monge-nais recevait à un récent dîner chez sa mère, Mme Régner Brodeur de Montréal. Déplacements: Mlle Thérèse et Rolande Lachapelle de St-David de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers. Mlle Marcelle Godbout, g.m.e. de Montréal passe quelque temps chez ses parents M. et Mme Antonio Godbout. M. Gérard Boudrias de Montréal était dans notre ville la semaine dernière.

Il faut de la moutarde pour rehausser le goût D'un sandwich de cantin! comportant de la viande! Et la Moutarde Heinz est meilleure à tout coup, Pour "hamburgs" et "hot dogs" tout le monde en demande!



Le docteur Laurent Duval de Montréal a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe. M. Marc Dupont de St-Jean, Terrebonne est actuellement dans sa famille pour une quinzaine. M. Luc Choquette de Montréal de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine. Mlle Blanche Jeannotte de St-Marc a fait un court séjour chez Mme Arthur Ledoux. M. Adrien Richer, de Sherbrooke de passage ces jours derniers chez sa mère Mme E. H. Richer. Mlle A. Paul de Sorel habitera désormais St-Hyacinthe. M. J. A. Guindon a passé la semaine à Toronto. Mme Jules Richer est à Sherbrooke pour une quinzaine l'invitée du docteur et Mme Rodrigue Boisvert. M. Rodolphe Dubord de Montréal de passage dans notre ville récemment. M. A. M. Cormier, notaire de Bécancour était à St-Hyacinthe, ces jours derniers. Mlle E. Croteau d'Outremont était l'invitée dimanche dernier du juge et Mme Emile Marin. M. Lucien Comtois de McMastrville était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers. M. et Mme Raoul Godbout de Montréal ont fait un court séjour chez M. et Mme Antonio Godbout. M. et Mme J. Petit de St-Marc de passage dans notre ville dernièrement. Mme B. Houle de Québec est actuellement l'invitée de Mmes Couillard St-Germain et J. L. Cormier. M. et Mme C. H. Mullinger de Toronto était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine à l'occasion du mariage Mullinger-Davidson. M. Adolphe Blanchette de La Présentation de passage dans notre ville ces jours derniers. M. J. Arthur Blouin, de Québec était en fin de semaine l'invité de M. et Mme Maurice Bourgeois. M. Roger Fontaine de Montréal de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière. Mlle Françoise Paré est retournée à Québec après un séjour d'une semaine chez ses grands-parents M. et Mme P. A. Delorme. M. Linder Lacroix de Saint-Basile était à Saint-Hyacinthe ces jours derniers. M. Jean Lanoix de Sorel a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe. Mlle Mollo Hampshire de Montréal était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine pour assister au mariage Mullinger-Davidson. M. René Lamoureux est de retour du Lac St-Jean où il a passé la quinzaine. M. Fernand Durocher de Sorel a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe. M. J. S. Duquin de Rouyn était dans notre ville ces jours derniers. La rédaction se fera un plaisir de publier, sans frais, toutes nouvelles concernant les Echos Mondains. Tél. 370.

Le R. Père Albert Saint-Pierre, O. P., Prieur des Dominicains de St-Hyacinthe, auteur du premier roman paru au Canada: 'POINTE AU CHENE', qu'il vient de faire rééditer aux ÉDITIONS DU LEVRIER.

UNE COMPENSATION DE NOËL AUX EMPLOYES DE L'A & P Toronto, 16. — Des compensations additionnelles se totalisant par approximativement \$1,250-1,400 seront distribuées avant la Noël aux employés de la Great Atlantic and Pacific Tea Company (A & P). C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le président de la compagnie, M. John A. Hartford. Tous les employés de la compagnie à travers le Canada et les États-Unis avec des états de service de six mois et plus, participeront à cette distribution d'argent. On se souvient que l'an dernier, une compensation semblable fut votée par la direction aux employés de l'A & P.

AUX EDIT. DU LEVRIER



EN VOYAGE AUX E.-UNIS Ces jours derniers, M. et Mme Ovide Lusignan, Mme Yve Clément Desmarais ainsi que M. W. Desmarais étaient en voyage à Northampton, Mass., à l'occasion du décès de Mme Joseph Pate-naude, née Celendy Desmarais.

ALIMENTS POUR NOËL. BEURRE, GRAISSE, FARINE A PATISSERIE, FARINE FIVE ROSES, THE NOIR, OLIVES, SOUPE. PAIN VITAMINE "B" ANN PAGE. CAFE BOKAR A & P. FRUITS ET LEGUMES POUR LES FETES. POMMES, ORANGES, CITRONS, CANNEBERGES, LATTUE ICEBERG, FEVES VERTES, YAMS. MAGASINS A.P.

PAINKILLER. Crampes - Entorses - Frissons. ALL-BRAN M'A LIBÉRÉE DE LA CONSTIPATION. Mangez du ALL-BRAN tous les matins et voyez s'il ne vous aide pas comme il a aidé des milliers de gens.

Bébé Soulagé De Son Rhume Pendant Qu'il Dort. Voici une médication réellement éprouvée dans les familles, une médication qui agit de 2 façons à la fois pour soulager les souffrances de l'enfant enrhumé pendant son sommeil.

CERCLE D'ETUDE SAINTE-THERESE. Invitation très spéciale aux dames et Demoiselles de la ville à une conférence des plus intéressantes donnée par Monsieur J. Joseph Poitevin, directeur diocésain de l'Action-Catholique, le 21 décembre, à 7 h. du soir.

LA CUISSON DOMESTIQUE NOURRIT LE MIEUX. Partout Aujourd'hui on Obtient la Meilleure Cuisson Domestique en Employant la Farine Préparée Brodie. FACILITE LA PATISSERIE LA FARINE PREPAREE XXX DE BRODIE.

Feuilleton du "Clairon" Le Suprême Pardon par PIERRE DHAEL. —C'est-y pour aujourd'hui ou pour demain? dit un autre. —Pisque d'après, Trouadec, ordonnance de l'enseigne Montgrand, frappait à la cabine de celui-ci. —Cinq heures moins dix, mon lieutenant. —Quoi?... Oui... Zut!... Merci... Ravi de cet accueil, l'ordonnance entra ouvrit la porte, glissa les chaussures à l'intérieur, puis se mura à lui-même: —Y sait de quoi y retourne à c't'heure. —Un coup de sifflet... Un autre... —Grouille-toi, mon feu! C'est l'appel!... —Au galop, tous les matelots couraient de tous côtés, se chi-pant leurs bêtises, s'envoyaient des bourrades joyeuses, blaguant dans tous les patois de Bretagne. —On va faire des ronds dans l'eau!... —Demi-tour, les gars!... —Hop! En haut tout le monde!... Un vieux quartier-maître grisonnant criait un ordre: —Quatrième série... Aux Escar-billes!... Jacques Montgrand avait mal dormi. —En entrant à bord, il avait trouvé une lettre bien courte, dont les termes touchants l'avaient poursuivi dans ses rêves comme un remords. —Pauvre Collette! Il l'aimait pourtant! C'était cruel de l'avoir laissée si longtemps sans nouvelles!... —T'es fine, très intuitive elle devait deviner, elle disait sentir ce qu'il voulait ne pas se dire à lui-même! —Le petit visage pensif sérieux, revint à son souvenir... —Le premier soir où il l'avait rencontrée, il était fou, grisé... Et maintenant, il l'éprouvait ce sentiment pour une autre!... —Qu'avait donc Viviane pour le séduire ainsi? Plus de piquant peut-être? Une triomphante fraîcheur de blonde?... Comme cela semblait trouble!... Collette était sa fiancée. Quand il avait voulu attirer à lui son visage pour sceller d'un baiser leurs serments, il se rappelait l'air

grave, presque timide de sa physiologie charmante, comme si, d'instinct, elle avait deviné toutes les inquiétudes et toutes les peines de l'amour. En se dégageant le plus gentiment possible, elle avait accompagné ce regard d'un sourire si tendre, si délicieusement féminin, qu'il en recevait encore l'émotion profonde. Hier, elle écrivait seulement: "La vie pour moi, c'est vous!" Il répondrait demain et ne reverrait plus Viviane. Mais, à présent, il se devait à d'autres préoccupations. Il crut sa veste, boucla le ceinturon réglementaire, passa au carré des officiers pour avaler, en marchant, un café bien trop chaud, et gagna des escaliers qui se multipliaient, semblables à des échelles dures; puis il arriva sous une trappe qui s'ouvrit avec un fracas de ferraille. Une voix cria: —Fixe! —Après un rétablissement sur les poignets, il se trouva dans une chambre d'acier, une chambre ornée de tapis basse de plafond, où deux canons prodigieux s'allongeaient côte à côte. —Le long des grosses pièces, les servants étaient à leur poste, talons joints, la main au bonnet pour le salut. —Repos! commanda Montgrand. —Ils étaient treize, treize vies qui n'en faisaient plus qu'une, celle de la tourelle double, qui allait lancer ses volées géantes, pour apprendre à mener le combat et défendre les côtes. —Jacques se hissant sur la sellette de commandement, se trouva sous un casque blindé où deux trous, sortes de meurtrières, laissaient voir la mer grise, et, au loin, les bûts où se briaient, en crêtes écumées, les immenses montagnes d'eau que formait la houle un peu forte. —C'était beau! Plus beau que tout au monde! Pourquoi donc désirer autre chose?... Le métier qu'on adore, le devoir, la force, la confiance des hommes qui vous entourent, n'est-ce pas assez pour mentir et remplir la vie? —"Non, se disait le jeune enseigne, toujours le coeur humain sera possédé de ce désir fou qui

le mène et le torture. Aimer... être aimé!" —Il n'était pas moins fier de se sentir l'âme vibrante de cet engagement terrible, qui allait livrer la bataille. Le second maître en équilibre le cerveau appliqué. Les pointeurs représentaient les yeux vigilants, exercés, et les chargeurs jouaient les rôles des muscles puissants, infatigables! —Un roulement de tambour résonna, ce qui voulait dire: —"Armez les pièces!" —On allait commencer! —A vos postes! cria l'officier. —Les servants, immobiles, disciplinés, durèrent l'expression de leurs visages jeunes, enfants même pour beaucoup d'entre eux. —Une sonnerie de clairon retentit... —Montgrand se dressa pour crier: —Approvisionnez! Armez! Chargez! —Puis, sur le tableau transmetteur, l'ordre vint de la passerelle. Le chef commanda: —Garde à vous! Quatre-vingts degrés! Distance: Sept mille six. —La tourelle pivota, souple, rapide, précise, menaçant l'horizon de ses formidables gueules d'acier qui allaient cracher la mitraille! —"Boum! Boum! Boum!" —Dans la chambre tendue de perse rose et verte, où le soleil cherchait à glisser un rayon pour jouer avec la poussière, les yeux de la jeune dormeuse s'entreouvrirent, puis se refermèrent. —"Boum! Boum! Boum!" —Cette fois, la tête entière disparut sous la légère couverture, afin de ne plus rien entendre. —"Boum! Boum! Boum!" —Les vitres avaient tremblé assés. —D'un bond, Viviane se trouva assise sur son lit. —"Qu'est-ce que c'est? Une catastrophe? Un volcan qui se réveille? Un raz-de-marée?" —Tout à coup, la conscience lui revint: —"C'est l'escadre qui effectue des tirs! Et Jacques, le pauvre garçon, dans le branc-bas depuis l'aurore! Tiens, je voudrais le voir... Il doit être superbe, exerçant son métier... le front haut, la jugulaire sous le menton, l'air

oïque... Mon Dieu, comme il me touche, l'allure volontaire, hé-lairait ainsi!" —"Boum! Boum! Boum!" —"Mais, en attendant, il m'empêche de dormir. Au fait, se dit-elle avec un sourire, je crois que je vais à lui en dormant!" —Elle s'étendit de nouveau, les jolis bras croisés derrière la nuque, dans le fouillis de mousse blonde que faisaient ses cheveux. —En effet, Jacques Montgrand hantait même son sommeil! Pourtant, il avait été bien peu aimable la veille! —Pas très sensible, Viviane s'amusaît assez, en général, à troubler les jeunes gens par des coquetteries innocentes; mais, à vrai dire, jamais personne ne lui avait plus comme cet officier si parfaitement élevé, au caractère loyal. Elle se sentait prise au jeu qu'elle avait joué si souvent... Il ressemblait si peu aux autres! —Avec malice, elle évoqua ses danses et admirateurs de Paris: —Le grand Coudéac, avec... à la Cour, qui parlait fort bien, cela va sans dire, et l'avait demandée trois fois en mariage... D'ouffus, un peu timide, ne se trouvant pas beau, mais rassuré par une rare habileté... Et Captel-Berger, le maître de forges? Que penseraient-ils tous si elle épousait ce marin dédaigneux de l'argent, méprisant la mort, vivant pour un idéal magnifique, un idéal qui exigeait parfois des victimes? —Certainement, elle l'épouserait, quitterait Paris et suivrait son mari au bout du monde s'il le fallait... —A chaque coup de canon, elle se penait à répéter: —"Je l'aime! Je l'aime!" —Dans la "torelle" quatre, "bâ-bard", à quoi pensait-il? C'était étrange qu'il n'eût jamais en aucune façon manifesté ses sentiments. Mais elle savait lire sur les visages... Il était épris d'elle. Ce devait être un orgueilleux, attendant, pour parler, d'être sûr d'avance de la réponse qu'on aurait à lui faire! —Il avait dit: "Pas libre". La prenait-il pour un enfant? On aurait vite fait d'arranger tout cela!

Le mariage serait célébré à St-Honoré d'Eylau, et, à la sortie, au-dessus du jeune couple, tous les camarades de Jacques croiseraient leurs épées en voûte, dans un geste de protection touchant. —Ce serait magnifique! —Un émoi léger et charmant la faisait tressaillir. —Les tirs devenaient plus fréquents. L'amiral exagérait. On n'était pas en guerre. —Viviane soupira la femme de chambre, qui arriva, l'air intrigué. —Mademoiselle entend? —Vous pouvez en être sûre! —Dans ce pays, ils ne font rien comme ailleurs! Je suis étonnée que les maisons restent debout avec des tintamarres pareils! —Vous n'aimez donc pas les marins, Adèle? —Y en a trop! On ne voit que des uniformes, ici. —Mais votre fiancé aussi porte un uniforme? —Mademoiselle veut rire de comparer! La police, c'est autre chose! Ils ont de meilleures manières... et une autre instruction! —Viviane amusée, coupa court à cette étrange discussion, et demanda si sa mère était éveillée. —Je crois bien, Mademoiselle. Qui donc ici pourrait encore dormir? —Alors, servez le petit déjeuner chez elle; je vais lui tenir compagnie. —En chantonnant, la jeune fille rétablit un peu d'ordre dans sa coiffure, enfila une robe de chambre de forme masculine, en grosse soie écossaise, et, telle une enfant, entra chez sa mère en gonflant sa voix pour imiter le canon qui tonnait de plus en plus. —Pauvre mammy chérie, ils vous empêchent de dormir? —Figure-toi que j'adore ce tumulte! —Vous? ma douce petite fée? Oh! mais alors, c'est que cela va tout à fait bien... Quel bonheur! —Arrange-moi mon oreiller, veux-tu? —Très tendrement, Viviane fit un coin deuil pour sa mère, alla lui chercher une écharpe de laine, lui apporta un petit peignoir pour tenir les cheveux dérangés

à la nuit... C'était doux, attentif, de voir cette grande fille, sportive, coquette, allante, se transformer ainsi, auprès de la "bonnesse" qu'elle adorait. —Que diriez-vous d'une petite cigarette, mammy? —Donne vite! Justement, j'allais te la demander. —La fumée odorante d'un tabac de Virginie parfuma la pièce. —Adèle apporta son plateau; un chocolat moussu voisinait avec le thé vert et Viviane commença à faire des tartines: —Vous en prenez deux ce matin, Mammy; il faut forcer un peu votre appétit... —Ayant servi sa mère, elle s'étira comme un chat qui s'éveille: —Quel joyeux réveillement, il donne la joie de vivre. On y est gai, de bonne humeur. —Mme Bellefond regardait sa fille d'un air peu malin: —Un pays où l'on se retrouve, l'est-ce pas? —Peut-être. Et où l'on change aussi. On a l'esprit plus en repos; certaines choses perdent leur importance, d'autres en prennent davantage; une sensibilité particulière s'éveille; des idées plus simples, plus près de la nature, vous viennent à l'esprit... —Au cœur, tu veux dire... —Sans répondre, Viviane s'enfonce dans son fauteuil comme pour tendre sa résistance contre toute question ou même tout examen trop attentif. —A la mort de son mari, Mme Bellefond avait pris à tâche d'élever sa fille elle-même; mais il avait fallu constater bien vite que, tout en restant dévouée et affectueuse, l'enfant s'émancipait doucement et ne donnait prise à l'autorité de personne. —Au lieu d'un souffrir, sa mère, au contraire, l'en admirait davantage; elle lui sut gré d'avoir si tôt, tant de personnalité; et ce fut pour elle presque un plaisir d'abdiquer devant cette jeune volonté. —Puis, quoi de plus rassurant pour l'avenir que cet équilibre parfait, cette vision déjà si nette des nécessités de la vie?... Sûrement, Viviane saurait choisir un mari de sang-froid, après avoir éprouvé méthodiquement son caractère et pesé ses sentiments...

Au Cinéma MASKA cette semaine

A l'affiche VENDREDI et SAMEDI

CONTINUEL SAMEDI DE 1.00 HRE A LA FERMETURE

Le film qui est rempli de terreur et qui nous montre les expériences d'un savant immense!

"The MAD GHOUL"

avec

George ZUCCO

David BRUCE

Evelyn ANKERS



"DEAD MAN'S GULCH"

DON BARRY LYNN MERRICK NOAH BEERY

En Plus - 6e Chapitre de la Série

"The Secret Code" avec PAUL KELLY

Pour DIMANCHE et LUNDI

CONTINUEL DIMANCHE DES 12.00 HRE 4 REPRESENTATIONS, 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00 P.M.

Sensationnelle Idylle Musicale EN COULEURS ...égayée de 12 Chansons à succès!

MÉLODIE - GAÏÉTÉ - DANSE!

Advertisement for 'Dixie' musical featuring Crosby, Lamour, Reynolds, etc. with song list and cast details.

L'histoire et les aventures de ces hommes qui risquent tout pour une fortune dans les puits d'huile!



Advertisement for 'Wildcat' starring Richard Arlen and Arline Judge.

CARICATURES ET NOUVELLES

SENSATIONNELLE IDYLLE MUSICALE EN COULEURS AU MASKA

"Dixie" qui met en vedette Bing Crosby-Dorothy Lamour sera présenté au Maska dimanche et lundi 19-20 décembre en programme double avec un film d'action sous le titre de "Wildcat".

Hollywood nous offre un divertissement du genre métré sous le titre "Dixie", où la génération des "jitterbugs" pourra voir et entendre ce que la jeune Amérique dansait et chantait il y a cent ans.

Le film "Dixie" en couleurs naturelles à l'affiche du cinéma Maska dimanche et lundi avec Bing Crosby et Dorothy Lamour.

D'autres chansons d'autrefois sont reprises dans le film, "Old Dan Tucker", "Turkey in the Straw", "Buffalo Gal", "Last Rose of Summer" et "Swing Low Sweet Chariot"; en plus, la partition comporte plusieurs chansons nouvelles.

Le film raconte comment furent formés les "Virginia Minstrel" par Dan Emmett, avec Billy de Wolfe, Lynne Overman et Eddie Foy Jr., formant le quatuor original qui avec le temps...

DOROTHY MCGUIRE, UNE NOUVELLE REVELATION A L'ECRAN

Le film "Claudia" avec Dorothy McGuire la nouvelle "Mary Pickford" de l'écran vous fera revivre votre vie d'enfance.

"Claudia" ce personnage mi-femme, mi-fille, moitié ange, moitié démon, passera sur l'écran du Maska mardi, mercredi et jeudi de cette semaine.

Des millions de cinéphiles se sont intéressés à l'aventure de cette jeune femme typiquement américaine dans le roman d'après Rose Franken, qui ont entendu parler de son succès retentissant sur le Broadway et plus tard ont suivi les épisodes de la série radiophonique.

La personnalité la plus magistrale, la plus rafraîchissante qui nous ait été présentée depuis des années à l'écran est l'interprète du rôle-titre, Dorothy McGuire. Lorsqu'elle créa le rôle sur le Broadway, les critiques dirent: "Elle est Claudia, et Claudia est Dorothy McGuire".

Cette petite personne, gâtée par une mère très tendre et qui n'a pas cru devoir changer son caractère enfantin en devenant la femme de David Naughton (Robert Young), finira peut-être par taper sur les nerfs du spectateur si elle n'est campée avec une fraîcheur si exquise et un si beau naturel par Mlle McGuire.

Un sujet court intitulé "Soldiers with Wings" complètera le programme.

LES COLLISIONS ONT ETE PLUS NOMBREUSES

Est-ce à cause du froid qui sévit depuis quelque temps? Toujours est-il que les collisions d'automobiles dans les rues de la ville ont été plus nombreuses que d'habitude, mais dans aucun cas on n'a eu à déplorer de graves blessures.

Dimanche le 12, à 1 h. 45 de l'après-midi, l'auto de M. Donat Jordeau, rue Laframboise, conduit par Euclide Ferland, est venue en collision avec l'auto de M. Léo Bélisle, 2350 rue Sicotte, à l'angle des rues Sicotte et Sylva Clapin.

Le même jour, dimanche, à 1 h. 40 de l'après-midi, deux autos conduits respectivement par Mme Joseph Dupuis, de Montcal, et M. P.-H. Choinière, de cette ville, sont venus en collision à l'angle des rues St-Paul et St-Simon.

Lundi le 13, à 1 h. 35 de l'après-midi, l'auto de M. Arthur Borduas, de St-Thomas d'Aquin, est venue en collision avec l'auto de M. Denis Héard, 1047 Cascadés.

Egalement lundi le 13, à 2 h. 10 de l'après-midi, l'auto de M. Gérard Bastien, de St-Hugues, est venue en collision avec l'auto de M. P. Jodoin, de St-Damase, à l'angle des rues St-Marguerite et St-François.

Mercredi le 15, à 12 h. 10 de l'après-midi, l'auto de M. Léo Fortier, 2072 St-Simon, est venue en collision avec l'auto de Dr R. Rajotte, de LaPrévidence.

Le même jour, à 3 h. 45 de l'après-midi, l'auto de John Leary, 755 Laframboise, est venue en collision avec un camion de la ville à l'angle des rues Concorde et Dessaulles.

Lundi le 13, à 4 heures de l'après-midi, l'auto de M. Jean Michon, de St-Thomas d'Aquin, est venue en collision avec l'auto de M. Antoine Borduas, 2000 Morison, à l'angle des rues St-Antoine et St-François.

Mardi le 14, à 1 h 50 de l'après-midi, l'auto de M. Charles Côté, de Montréal, est venue en collision avec l'auto de M. Jos. Thibault, de St-Jude.

Le même jour, un peu après midi, l'auto de M. W. J. Wilson,

COMITE PARITAIRE DES BARBIERS ET COIFFEURS

Décision nouvelle touchant les heures d'ouverture et de fermeture.

Par décision du Comité Paritaire des Barbiers, Coiffeurs et Coiffeuses de la Juridiction de Saint-Hyacinthe, les salons de barbiers de la cité de St-Hyacinthe, La-Prévidence et St-Joseph, seront ouverts les jeudis 23 et 30 décembre jusqu'à 9 h. p. m. et les vendredis 24 et 31 décembre jusqu'à 10 h. p. m.

Les salons de coiffure pour dames seront aussi ouverts les mercredis 22 et 29 décembre, jusqu'à 9 heures p.m.

AU SERVICE DES INCENDIES

Les pompiers doivent répondre à plusieurs alarmes.

Quand le froid est extrême, il arrive assez souvent que les maisons sont surchauffées et c'est un gros risque d'incendie.

Aussi depuis quelque temps, les pompiers de la brigade locale, sous la direction du chef Adrien Malo, ont-ils été appelés à répondre à plusieurs alarmes.

Samedi le 11 décembre, à 5 h. 37 de l'après-midi, les pompiers se sont rendus au no. 2460 Laframboise, où un incendie, causé par des cendres chaudes, s'était déclaré dans un hangar à l'arrière d'un logis occupé par M. Adélard St-Onge.

Le même jour, les pompiers s'étaient aussi rendus chez M. Lucien Gauthier, 547 de Vaudreuil, pour un feu de cheminée.

SERIEUX INCENDIE A ST-PIE DE BAGOT

Dimanche dernier, un incendie a détruit la maison de M. Pierre Leduc, du Petit Rang St-François. Le feu prit naissance vers 1.30 h. de l'après-midi et en peu de temps tout fut rasé.

DECES DU NOTAIRE JEAN LAFRENIERE

Le notaire Jean Lafrenière, directeur du "Courrier de Sorel" et directeur-fondateur de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-Français, est décédé samedi soir dernier, le 11 décembre, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à Sorel mercredi matin, en présence d'un grand concours de parents et d'amis.

"Le Clairon" prie la famille d'agréer l'expression de ses plus sincères sympathies.

Ne montez jamais sur une boîte, une chaise ou un baril, pour atteindre quelque chose.

FEU Mlle REGINA BERGERON

A St-Hyacinthe, le 10 décembre, est décédée Mlle Régina Bergeron, à sa demeure, 1010 avenue de l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 62 ans.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, le 13, à 9 heures du matin, en la Cathédrale.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison René-J. Mongeau, de cette ville.

LISEZ LE "CLAIRON"

A tous mes clients et amis ainsi qu'à la population de la ville et de la région de Saint-Hyacinthe, il m'est agréable d'adresser mes souhaits les plus sincères pour un

JOYEUX NOEL ET UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE QUE 1944 APORTE A TOUS SANTE - BONHEUR - PROSPERITE



Des Fleurs

C'est le cadeau qui sera apprécié de tous ceux que vous aimez.

Commandez-les immédiatement

CHEZ

CESAIRE VERMEERSCH 3160 Girouard Téléphone 420-w

POINTE VALAINE

Fête de la Veille du Four de l'An



ORCHESTRE DE LA MARINE FAVEURS - SERPENTINS - ETC. Faites vos réservations immédiatement. Charge de couvert: \$1.00 TAXES COMPRISES

Montré MARDI - MERCREDI - JEUDI

MATINEE MERCREDI A 2.00 HRES

UN GRAND SUCCÈS SCÉNIQUE, TRANSPOSÉ À L'ÉCRAN!

Quelle petite femme! Quel film! Que de plaisir... que de plaisir! Délicieuse histoire d'amour baignée de tendresse qui vous laissera au cœur un souvenir inoubliable!



Claudia

Dorothy MCGUIRE Robert YOUNG • Ina CLAIRE Reginald GARDINER • Olga BACLANOVA

Directed by Edmund GOULDING • Produced by William PERLBERG

WILLIAM GOETZ in Charge of Production • Adapted for the Screen by Morris Ryskind • From the Play by Rega Frankin

MEME SI ELLE TRAVAILLE A L'USINE... UNE FEMME A LE DROIT D'AIMER!



Good Luck Mr. Yates

CLAIRE EDGAR TREVOR • BUCHANAN

AUSSE "Soldiers with Wings"

DE LA SCENE A L'ECRAN DU CINEMA MASKA



La jeune et charmante artiste de la scène Dorothy McGuire fait un début triomphal à l'écran dans le grand film "CLAUDIA" qui passera au cinéma Maska, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine, en compagnie de Robert Young dans une scène de ce film.